

Driss Lachguar préside
la commémoration du
Nouvel An amazigh
2976 à Casablanca

Page 2



*Procédure civile
et exception
d'inconstitutionnalité*
L'opposition ittihadie
monte au crêneau

Page 3

Partis enracinés face aux
partis de circonstance
*Distinguer la constance
de l'opportunisme*

Par Mohamed Assouali

Page 4

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : Mohamed Benarbia

Prix: 4 DH

N°: 10708

Vendredi 16 Janvier 2026

Ils ont assuré... Ils ont sorti le Nigeria
Jusqu'au bout du rêve



Pages 20-21-22-23-24

Actualité

Driss Lachguar préside la Commémoration du Nouvel An amazigh 2976 à Casablanca



Le secrétariat provincial de l'Union socialiste des forces populaires à la préfecture de Hay Hassani, a organisé, sous la houlette du secrétariat régional du parti à Casablanca-Setta, une cérémonie de commémoration du Nouvel An amazigh 2976 en présence du Premier secrétaire du parti, Driss Lachguar, qui a mis en avant que « cet événement constitue une nouvelle naissance de la commémoration », tout en exprimant l'espérance que cela s'élève au niveau des festivités manifestées à l'occasion de l'avènement du Héjir et du Nouvel An.

Là-dessus le dirigeant ittihadi a souligné qu'il s'agit là d'un grand acquis culturel et civilisationnel initié, par ailleurs, par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, de même qu'il a exprimé ses meilleurs vœux au Souverain et au peuple marocain.

Par ailleurs, Driss Lachguar a enchaîné en mettant en avant que « cette initiative prise par l'ensemble des Ittihadis casablancais vient poser les fondements d'un rituel partisan positif, incitant les différents sièges et directions régionales du parti à préparer la commémoration de cet événement na-

tional à travers toutes les régions du Royaume ».

D'autre part, les directions régionales et provinciales du parti des forces populaires de Hay Hassani, en organisant ces festivités de commémoration du Nouvel An amazigh 2976, mettent en relief que cet événement culturel et artistique vient consacrer l'adhésion du parti à toutes les démarches confortant la diversité culturelle et linguistique, en tenant bien compte du fait que cela s'insère dans les fondements de l'identité nationale et constitue l'un des leviers essentiels du développement et de

la démocratie culturelle.

Par ailleurs, ces festivités ont été marquées par la participation de nombreux artistes et d'acteurs de culture, notamment les stars de la comédie amazighe Ahmed Bitnana et Mohamed Abou Dhark, outre les prestations présentées par Yacine Al Aâref Billah et Saïda Mendili.

Le programme s'est également distingué par une prestation musicale accompagnée par la direction de l'orchestre chapeautée par Hassan Baâmrani... .

R.M

L'IRCAM célèbre à Rabat le Nouvel An amazigh

L'Institut Royal de la culture amazighe (IRCAM) a célébré, mardi à Rabat, le Nouvel An amazigh 2976, placé sous le thème "Yennayer : Célébrer le Maroc pluriel dans le cadre de l'unité".

Cette célébration a été l'occasion de mettre en valeur le patrimoine marocain millénaire, matériel et immatériel, et de souligner les racines historiques de la culture amazighe dans l'ensemble des régions du Royaume, y compris ses provinces du Sud, tout en affirmant que la diversité culturelle s'harmonise de manière créative avec l'unité nationale.

Selon un document de présentation de la cérémonie, la célébration de "Id Yennayer 2976/2026" intervient dans un moment charnière de l'histoire contemporaine du Maroc, correspondant à la 3e célébration officielle de cette fête depuis la Décision Royale du 3 mai 2023, décrétant le Nouvel An amazigh comme jour férié national.

Cet événement intervient également dans un contexte marqué par l'aboutissement de la lutte du Royaume pour son intégrité territoriale, illustré

par l'adoption, le 31 octobre 2025, par le Conseil de sécurité des Nations unies de la résolution 2797, consacrant la souveraineté du Maroc sur son Sahara.

Dans ce cadre, le recteur de l'IRCAM, Ahmed Boukous, a affirmé que la question de la diversité culturelle constitue un sujet d'actualité aussi bien à l'échelle du continent africain qu'au niveau mondial, soulignant que le Maroc a construit un modèle fondé sur le pluralisme.

Ce modèle marocain est désormais érigé en référence dans plusieurs pays d'Amérique du Sud et d'Afrique sub-saharienne, a-t-il déclaré à la presse, estimant que le "soft power marocain gagne en influence faisant du Royaume un pôle d'attraction pour les peuples en quête d'une référence en matière de gestion efficiente du multilinguisme et de la diversité culturelle".

De son côté, le chef du service de la communication externe à l'IRCAM, Mohamed Makhles, a indiqué que la célébration du Nouvel An amazigh revêt une double portée symbolique en rappelant, d'une part, la Décision



Royale, et en célébrant, d'autre part, le Maroc pluriel dans le cadre de l'unité nationale.

"Id Yennayer" incarne également la célébration de la terre et des "valeurs amazighes marocaines fondées sur la coopération, la solidarité et le partage", valeurs qui se sont superbement illustrées dans l'accueil réservé aux visiteurs venus assister aux compétitions de la Coupe d'Afrique des nations (CAN 2025) organisée par le Maroc, a-t-il ajouté.

Le programme de cette manifestation culturelle a réuni des troupes issues de l'ensemble des régions du Royaume qui ont proposé des performances artistiques traduisant la richesse culturelle nationale, notamment les Rways, Ahidous, Ahwach et Guedra, icône des arts sahraouis marocains.

Ces expressions artistiques témoignent de la profondeur, de la continuité et de la vitalité du patrimoine immatériel du Maroc.

Procédure civile et exception d'inconstitutionnalité

L'opposition ittihadie monte au créneau

Said Baaziz fustige la méthodologie adoptée par la Cour constitutionnelle dans l'examen du projet de loi relatif au Code de procédure civile

Malika Zakhnini : Contester la constitutionnalité d'une loi n'est pas un privilège procédural, mais un droit constitutionnel lié au droit à un procès équitable



ors de la séance législative tenue mardi dernier à la Chambre des représentants, consacrée à l'examen et au vote de textes législatifs, le Groupe socialiste-Opposition ittihadie a exprimé de vives critiques à l'égard de deux textes majeurs concernant le projet de loi relatif au Code de procédure civile et le projet de loi organique n°35.25 fixant les conditions et modalités de l'exception d'inconstitutionnalité d'une loi.

S'exprimant au nom du Groupe socialiste, le député Said Baaziz est intervenu dans le cadre de la discussion générale du projet de loi n°35.25 relatif au Code de procédure civile, après réaménagement des effets de la décision de la Cour constitutionnelle.

Dès l'entame de son intervention, il a rappelé que S.M le Roi a, à plusieurs reprises, insisté sur le rôle fondamental de la justice en tant que garante de la suprématie de la Constitution, de l'Etat de droit et de la protection des droits des citoyennes et des citoyens, soulignant que les Orientations Royales exigent que les différentes institutions constitutionnelles assument pleinement leurs rôles sans aucune sélectivité.

Dans ce sens, le député ittihadie a fustigé la méthodologie adoptée par la Cour constitutionnelle dans l'examen du projet de loi relatif au Code de procédure civile, indiquant qu'il aurait été de son devoir de statuer sur l'ensemble du texte

et non sur 11 articles seulement. Une approche qu'il a qualifiée de sélective, soulevant, selon lui, des interrogations légitimes quant aux critères retenus pour le contrôle de la constitutionnalité des lois.

Said Baaziz s'est interrogé sur les raisons ayant empêché la Cour de se prononcer sur la totalité des dispositions du projet, alors même qu'il s'agit d'un texte structurant, impactant directement les droits procéduraux des justiciables et l'organisation du pouvoir judiciaire.

Il a également regretté que les mémo-randums et observations soumis par le Groupe socialiste n'aient pas été pris en compte, estimant qu'une interaction plus approfondie aurait permis de renforcer la qualité juridique et la conformité constitutionnelle du texte.

Il a conclu son intervention en affirmant que la réforme du système judiciaire exige des lois claires, cohérentes et pleinement conformes à la Constitution, ce qui suppose un contrôle constitutionnel global, rigoureux et non partiel des textes relatifs à la justice et aux procédures.

Dans le même esprit critique, le Groupe socialiste-Opposition ittihadie a exprimé son rejet du projet de loi organique n°35.25 fixant les conditions et modalités de l'exception d'institutionnalité d'une loi.

Intervenant au nom du Groupe par-

lementaire de l'USFP, la députée Malika Zakhnini a considéré ce texte comme l'une des lois réglementaires attendues de longue date, dont le processus législatif avait été entravé par des vices d'institutionnalité. Elle a rappelé son importance vu qu'il constitue un mécanisme de protection de la primauté de la Constitution et garantit que la législation soit préservée de l'hégémonisme gouvernemental et de l'arrogance de ceux qui cherchent à tout contrôler, ce qui pourrait engendrer des lois viciées sapant l'essence même de l'Etat de droit et des institutions.

La parlementaire ittihadie a souligné que cette loi confère aux citoyens un rôle central dans la protection de la Constitution en les rendant acteurs directs du contrôle constitutionnel a posteriori et en transformant les droits et libertés, initialement énoncés dans des principes écrits, en droits juridiquement défendables, tout en affirmant que contester la constitutionnalité d'une loi n'est pas un privilège procédural, mais un droit constitutionnel lié au droit à un procès équitable.

Dans ce contexte, Malika Zakhnini a fustigé ce qu'elle a décrit comme un «contournement» des dispositions de l'article 86 de la Constitution. Elle a relevé que le projet de loi, depuis son premier dépôt en 2016 sous le n°86.15, a connu un long va-et-vient entre le Parle-

ment et la Cour constitutionnelle pendant près d'une décennie, avant d'être réintroduit par le gouvernement en 2025 sous une nouvelle numérotation. Une situation qu'elle a qualifiée de violation constitutionnelle, estimant qu'elle ne saurait être justifiée ni par une modification du contenu du texte, ni par le fait d'en imputer la responsabilité au Secrétariat général du gouvernement.

Malika Zakhnini a souligné que le fait de débattre du projet de loi pour la troisième fois, après que la Cour constitutionnelle l'eut déclaré inconstitutionnel à deux reprises, témoigne une fois de plus de l'urgence de cette loi et démontre simultanément l'incapacité du gouvernement à saisir les observations des juges de la Cour constitutionnelle, tant concernant l'institutionnalité de certaines dispositions que des procédures législatives adoptées.

Mourad Tabet

Avis de remerciements

Les membres de la famille El Baraji, Saida, Malika, Naima, Abdelmajid et Mourad, tiennent à exprimer leurs sincères remerciements et leur profonde gratitude à toutes celles et à tous ceux qui ont partagé leur peine suite au décès de leur chère mère, feu Hajja Khadija El Mabady.

Vos messages de condoléances, vos marques de sympathie, votre présence et vos prières ont été d'un grand réconfort en ces moments dououreux.

Puisse Dieu avoir l'âme de la regrettée en Sa Sainte Miséricorde et l'accueillir dans son Vaste Paradis.

Nous sommes à Dieu et à Lui nous retournons.



Le Bahreïn réitère son soutien à la marocanité du Sahara et à l'initiative d'autonomie en tant que solution réaliste et applicable

Le Royaume de Bahreïn a réitéré son soutien à la marocanité du Sahara et à l'initiative d'autonomie, en tant que solution réaliste et applicable.

Le Royaume de Bahreïn réitère "sa position de soutien à la marocanité du Sahara et à l'initiative d'autonomie pour le règlement de la question du Sahara marocain", indique un communiqué de la Chambre des conseillers citant une déclaration conjointe publiée à l'occasion de la visite officielle effectuée par le président de la Chambre, Mohamed Ould Errachid, au Royaume de Bahreïn du 12 au 16 janvier courant, à l'invitation du président du Conseil consul-

tatif bahreïni, Ali Bin Saleh Al-Saleh.

Dans ce sens, le Bahreïn salue la résolution 2797 du Conseil de sécurité de l'ONU, adoptée le 31 octobre 2025, en tant qu'"étape importante vers une solution réaliste et applicable", ajoute la même source.

Cette visite s'inscrit, selon la déclaration, dans le cadre du renforcement des relations fraternelles et de la coopération distinguée unissant les deux pays frères, conformément aux Hautes orientations des dirigeants des deux pays, Sa Majesté le Roi Mohammed VI et Son frère Sa Majesté le Roi Hamad Ben Issa Al Khalifa.

Partis enracinés face aux partis de circonstance

Distinguer la constance de l'opportunisme

Comparer n'est jamais un acte innocent. Lorsqu'elle est privée de ses conditions méthodologiques, la comparaison cesse d'être un outil d'analyse pour devenir un facteur de confusion. En politique plus encore qu'ailleurs, l'absence de critères ne produit ni clarification ni débat, mais une perte de sens et une altération profonde des repères. C'est dans ce glissement, de l'analyse vers la tendance à tout mettre en scène, que se jouent aujourd'hui nombre de dérives du débat public, où des trajectoires hétérogènes sont artificiellement rapprochées au mépris de l'histoire, de l'organisation et des référentiels idéologiques.

La comparaison, pour être pertinente, suppose l'existence d'éléments objectivement comparables et de critères clairement établis. Ce principe, universellement reconnu dans la recherche scientifique, s'impose avec la même rigueur dans le champ politique. Lorsque ces conditions font défaut, la comparaison ne produit pas de compréhension, mais participe à la dégradation du sens politique, en réduisant l'action partisane — fondée sur l'engagement, l'accumulation et la légitimité — à une simple scène de confrontation superficielle, dominée par la logique de l'amalgame et de la disqualification.

L'appartenance partisane Une construction militante ou une adhésion fonctionnelle

Dans les partis démocratiques, l'appartenance ne relève ni juste d'un simple acte d'adhésion ni d'une volonté d'occuper une fonction élective ponctuelle. Elle s'inscrit dans un parcours de longue durée, façonné par la socialisation politique, l'engagement précoce au sein des organisations de jeunesse, l'expérience universitaire et l'action de terrain.

Cette trajectoire militante se construit à travers le débat idéologique, la confrontation interne et l'acceptation du coût de l'engagement, notamment dans les périodes de recul, de marginalisation ou de pression politique. Elle forge une culture commune, une mémoire collective et une cohérence doctrinale qui donnent au parti sa profondeur historique et sa crédibilité sociale.

A l'inverse, s'est développé un autre modèle d'appartenance partisane, vidé de toute consistance militante. Un engagement dicté par la fonction plus que par le projet, par l'accès aux leviers du pouvoir plutôt que par l'enracinement social. Ce modèle ne produit pas de responsables politiques au sens plein, mais des gestionnaires

conjонcturels de structures partisanes sans ancrage réel, mobilisées comme instruments au service d'intérêts déjà constitués.

Il ne s'agit donc pas d'une différence de style ou de méthode, mais d'une divergence de nature politique : le parti comme espace de formation, de transmission et de lutte démocratique, face au parti conçu comme simple outil de gestion et/ou d'émancipation économique et sociale.

La légitimité organisationnelle La démocratie interne comme ligne de fracture

Dans les partis enracinés, la légitimité ne se décrète pas ; elle se construit progressivement, de bas en haut. Les congrès locaux et régionaux, les organisations de jeunesse et de femmes, les structures professionnelles et parallèles constituent des espaces réels de délibération collective, de reddition des comptes et de renouvellement stratégique.

Lorsque la base choisit de reconduire une direction, elle le fait à partir d'une lecture politique de la conjoncture et d'une évaluation des besoins de continuité du projet. La direction devient alors l'expression d'un choix collectif assumé, et non le produit d'un arrangement fermé ou d'une décision imposée par le sommet.

A l'opposé, dans les partis de circonstance, les mécanismes démocratiques internes sont affaiblis, le débat neutralisé et l'alternance vidée de sa substance. Le parti est gouverné selon une logique de contrôle, de loyauté vers des personnes, et non vers une ligne directrice du parti, et encore moins de participation effective dans l'explication du projet de société du parti qu'ils sont cen-



Dans les partis de circonstance, les mécanismes démocratiques internes sont affaiblis, le débat neutralisé et l'alternance vidée de sa substance

sés défendre. Dans ces conditions, invoquer la démocratie interne relève davantage de la rhétorique que de la réalité.

La démocratie ne saurait être fragmentée : un parti incapable d'organiser le pluralisme et la contradiction en son sein ne peut prétendre les incarner à l'échelle nationale.

Le leadership en période de crise Responsabilité historique ou gestion du pouvoir

Le leadership politique ne se mesure pas dans les phases de succès, mais dans les moments de rupture. Lorsque les résultats déclinent, que la confiance s'érode et que les tentatives de déstabilisation se multiplient, diriger devient un acte de responsabilité historique.

Dans ces contextes critiques, la mission de la direction n'est pas de rechercher l'adhésion facile ou l'effet médiatique, mais de préserver l'unité organisationnelle, d'enrayer les dynamiques de désagrégation interne, de reconstruire les structures et de réinvestir durablement le terrain politique et social.

La continuité, dans de telles circonstances, ne saurait être assimilée à l'immobilisme. Elle peut constituer une condition nécessaire à la sauvegarde du projet politique lorsque les alternatives sont encore insuffisamment structurées ou incapables d'assumer les exigences du moment.

Les expériences partisanes comparées montrent que l'alternance démocratique n'est pas un rituel mécanique, mais un processus lié au degré de maturité organisationnelle. La démocratie ne se réduit pas au changement de visages, mais repose sur la solidité des règles, la clarté du projet et l'adéquation entre le leadership et les contraintes historiques.

A l'inverse, la gestion d'une crise depuis une position de pouvoir, sans ancrage social réel ni légitimité organisationnelle interne, accentue la distance avec la société et transforme le parti en simple structure administrative, incapable de porter une dynamique de changement.

Défendre les critères pour sauver la politique

Comparer sans critères, c'est renoncer à comprendre. Assimiler des trajectoires dissemblables, c'est affaiblir l'analyse. Réduire la politique à une mise en scène, c'est la priver de sa vocation démocratique.

La véritable confrontation ne se joue ni dans le vacarme numérique ni dans les polémiques éphémères, mais dans la défense de principes clairs : l'ancrage militant, la légitimité organisationnelle, la démocratie interne et la cohérence idéologique.

Défendre aujourd'hui ces critères n'a rien d'un exercice de loyauté personnelle ni d'une posture défensive. C'est un acte de résistance politique face à une entreprise de banalisation qui cherche à réduire la politique à une opération de communication ou à une simple gestion technocratique du pouvoir. Sans ancrage militant réel, sans légitimité organisationnelle construite et sans démocratie interne effective, il n'existe ni leadership crédible ni projet collectif digne de ce nom. Abandonner ces exigences, c'est accepter la dépolitisation du débat public et la confiscation du choix démocratique. Les préserver, au contraire, c'est réaffirmer que la politique reste un combat pour le sens, la responsabilité et l'avenir, et non une caricature au service de rapports de force sans vision.

Par Mohamed Assouali
Secrétaire provincial de l'USFP - Tétouan



Dans les partis enracinés, la légitimité ne se décrète pas ; elle se construit progressivement, de bas en haut

Mohamed Ait Ouali : *Le Maroc, sous la conduite de SM le Roi, est soucieux de consolider son partenariat stratégique avec la Chine*

Le Maroc, sous la conduite de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, est soucieux de consolider le partenariat stratégique existant avec la Chine, a affirmé, mercredi à Pékin, l'ambassadeur du Royaume en Egypte, représentant permanent du Maroc auprès de la Ligue des Etats arabes, Mohamed Ait Ouali.

Lors de sa présidence de la réunion préparatoire du deuxième Sommet sino-arabe, prévu le 17 juin prochain à Pékin, M. Ait Ouali a rappelé que les relations bilatérales entre le Maroc et la Chine ont évolué au fil des décennies, atteignant le niveau de partenariat stratégique global à la suite de la visite officielle de SM le Roi en Chine en 2016, qui a été couronnée par la signature d'environ trente accords couvrant divers secteurs.

Il a souligné que l'élévation des relations maroco-chinoises à ce niveau stratégique est de nature à bénéficier non seulement à la Chine et au Maroc, mais également à l'ensemble des pays voisins des deux nations amies.

L'ambassadeur a, par ailleurs, mis en avant le soutien constant du Royaume au cadre de coopération sino-arabe, illustré notamment par une participation marocaine au plus haut niveau aux différentes rencontres ayant réuni les deux parties, rappelant le Discours adressé par Sa Majesté le Roi au premier Sommet sino-arabe, tenu à Riyad, dans lequel le Souverain avait qualifié cet événement de tournant majeur

dans le parcours du partenariat stratégique entre les Etats arabes et la Chine.

M. Ait Ouali a aussi évoqué la présidence, par le chef du gouvernement, Aziz Akhannouch, représentant Sa Majesté le Roi, de la délégation marocaine ayant pris part à ce premier Sommet, ainsi que la participation active du ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, aux travaux de la dixième session de la réunion ministérielle du Forum de coopération sino-arabe, tenue à Pékin en mai 2024.

Il a également rappelé l'engagement exprimé par M. Bourita, lors de ses entretiens avec son homologue chinois à Pékin le 19 septembre dernier, à soutenir pleinement la réussite du deuxième Sommet sino-arabe et à contribuer activement aux réunions préparatoires ainsi qu'à l'élaboration des documents et des résultats attendus de ce rendez-vous.

Le diplomate marocain a, en outre, mis en exergue l'accueil par le Royaume de la 20ème réunion des hauts responsables du Forum de coopération sino-arabe, organisée à Rabat en mai 2025, ainsi que la disposition du Maroc à abriter le Centre sino-arabe de lutte contre la désertification, adopté dans le cadre du programme exécutif 2024-2026, apportant à accélérer la mise en œuvre de cette initiative.

Par ailleurs, M. Ait Ouali a souligné que le Maroc figure



parmi les premiers Etats arabes et africains à avoir établi des relations diplomatiques avec la République populaire de Chine dès 1958, notant que le Royaume a également été le premier pays d'Afrique du Nord à signer un mémorandum d'entente relatif à l'Initiative "la Ceinture et la Route", lancée par le président chinois Xi Jinping en 2013, et qu'il s'est engagé dans le plan d'exécution de cette initiative depuis 2017.

Il a, d'autre part, exprimé l'appréciation du Maroc pour les positions de la Chine en soutien à la cause palestinienne, rappelant le message adressé par Sa Majesté le Roi, en sa qualité de Président du Comité Al-Qods, au premier

Sommet sino-arabe, dans lequel le Souverain avait salué le soutien constant de la Chine à la préservation du statut juridique et historique de la ville sainte et son rejet de toute décision unilatérale susceptible de compromettre les efforts du processus de paix.

De même, le Royaume salue les positions de la Chine, sa vision en faveur de solutions pacifiques aux crises régionales, et son attachement aux principes de la Charte des Nations unies, notamment la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats, le respect de la souveraineté des Etats et du droit international, a ajouté le diplomate.

Et M. Ait Ouali de conclure que la coopération sino-arabe

doit tenir compte des différences des économies et des stratégies de développement des Etats arabes, appelant à réfléchir à des mécanismes de coopération adaptés aux spécificités et aux besoins de chaque pays.

De son côté, le chef de la délégation chinoise lors de cette réunion, l'ambassadeur Chen Weiqing, directeur général du Département des affaires arabes, asiatiques et nord-africaines au ministère des Affaires étrangères chinois, a exprimé sa profonde gratitude au Royaume du Maroc pour avoir accueilli la 20ème session de la réunion des hauts responsables du Forum de coopération sino-arabe, tenue en mai dernier à Rabat.



Abdessamad Moutei, élu président du Forum de la Gouvernance de l'Internet d'Afrique du Nord

dent du Forum de la Gouvernance de l'Internet d'Afrique du Nord (North Africa Internet Governance Forum - NAIGF), suite à la dernière réunion du comité consultatif du Forum, tenue mardi dernier en ligne.

L'élection d'Abdessamad Moutei, qui a bénéficié de la confiance unanime de l'ensemble des membres du comité, à ce poste sub-continent stratégique, témoigne de la reconnaissance de sa longue expérience dans le domaine des politiques numériques et de la gouvernance de l'Internet. Elle reflète également le rôle moteur que joue le Maroc dans le développement de l'écosystème numérique en Afrique du Nord.

Le NAIGF, qui opère sous l'égide du Forum sur la Gouvernance de l'Internet des Nations unies (IGF), a pour missions de formuler une vision commune des pays de la région sur les enjeux vitaux de l'Internet, renforcer la coopération entre les

acteurs gouvernementaux, le secteur privé et la société civile et relever les défis numériques liés à la cybersécurité, à la fracture numérique et à l'intelligence artificielle.

Dans sa première déclaration suite à son élection, M. Moutei, qui occupe le poste de professeur de l'enseignement supérieur et directeur adjoint chargé de la formation continue et des stages à l'Institut supérieur de l'information et de la communication (ISIC), a affirmé que lors de son mandat il se concentrera sur la mise en œuvre d'un agenda ambitieux visant une intégration plus forte des pays d'Afrique du Nord dans l'économie numérique mondiale. Il a souligné l'importance de protéger la souveraineté numérique de la région tout en développant une infrastructure sécurisée et inclusive pour tous.

Cette élection a également été marquée par la nomination de l'Egypte à la vice-pré-

sidence (Vice-Chair) du Forum, représentée par l'expert Shedy Hamed. Cette nouvelle équipe dirigeante reflète une dynamique de collaboration étroite entre les puissances numériques de la région pour porter une voix unifiée sur la scène continentale et internationale.

Forum NAIGF

Le Forum d'Afrique du Nord sur la Gouvernance de l'Internet est une plateforme régionale essentielle pour le dialogue sur les politiques publiques liées à l'Internet. Il constitue un trait d'union entre les initiatives nationales, le niveau continental (Forum africain) et le niveau international (Forum des Nations unies sur la Gouvernance de l'Internet).

Dans le cadre d'une nouvelle réalisation qui vient consolider la présence du Maroc sur la scène numérique internationale, l'expert marocain Abdessamad Moutei a été élu prési-

Abdelouafi Laftit : Disposer de listes électorales fidèles à la réalité du corps électoral, un préalable à un scrutin transparent



Disposer de listes électorales fidèles à la réalité du corps électoral national constitue un préalable à la préparation d'élections saines et transparentes, à même de garantir un taux de participation acceptable, a affirmé mardi à la Chambre des conseillers le ministre de l'Intérieur, Abdelouafi Laftit.

La bonne préparation du corps électoral appelé à élire la prochaine Chambre des représentants a occupé une place centrale dans les concertations politiques ayant accompagné l'élaboration du dispositif législatif des élections de 2026, a-t-il indiqué lors de la séance hebdomadaire des questions orales.

Ces consultations, menées avec les leaders des partis politiques conformément aux Hautes Directives Royales, ont insisté sur la nécessité d'assainir les listes actuelles et de réussir l'opération d'inscription, en vue d'assurer le succès du scrutin, a rappelé le ministre.

En réponse à ces deux exigences, M. Laftit a souligné que son Département s'est engagé à la fois à déployer tous les efforts nécessaires pour épurer les listes locales dans le cadre de la révision annuelle en cours et à prendre les mesures requises pour garantir la réussite de l'inscription lors de la révision exceptionnelle précédant le scrutin.

Les services compétents du ministère ont procédé à un traitement informatique approfondi des listes électorales actuelles via le système d'information central, en les croisant avec d'autres bases de données, ce qui a permis d'identifier l'ensemble des situations susceptibles de constituer des

dysfonctionnements, a-t-il précisé.

Il a ajouté que ces situations concernent principalement, et dans une large majorité des cas, des personnes ayant changé de lieu de résidence effective d'une commune à une autre, ou d'un arrondissement à un autre, qu'elles aient ou non introduit des demandes d'inscription auprès des nouvelles collectivités d'accueil.

Selon le ministre, ces cas sont essentiellement liés à la mobilité résidentielle continue, aux opérations de relogement des habitants des bidonvilles, à la restructuration de certains quartiers ainsi qu'à l'ouverture de nouveaux ensembles résidentiels dans plusieurs régions.

Il s'agit aussi d'erreurs matérielles dans les noms de certains inscrits, dans les données de la carte nationale d'identité ou dans d'autres informations, outre des cas de décès enregistrés au cours des années précédentes sans notification en temps opportun aux commissions administratives chargées de la radiation, ainsi que des situations d'inéligibilité pour des motifs légaux ou judiciaires, a-t-il poursuivi.

M. Laftit a souligné que les autorités administratives compétentes ont été appelées à mener un examen global et minutieux des listes relevant de leur ressort territorial, en veillant à l'application stricte du principe de l'inscription sur la base de la résidence effective. L'objectif étant de s'assurer que les électeurs remplissent toujours cette condition dans la commune ou l'arrondissement où ils sont inscrits, tout en tenant compte des exceptions prévues par la loi en faveur des Marocains résidant

à l'étranger et des personnes relevant des communes situées dans des zones de transhumance habituelle.

Afin de préserver les droits des électeurs déjà inscrits, M. Laftit a fait savoir qu'aucune radiation ne peut être opérée en raison de leur absence du territoire communal ou de l'arrondissement, sauf après vérification du départ effectif et définitif de l'intéressé.

Il a, par ailleurs, salué les efforts

consentis par les commissions administratives, présidées par des magistrats, à l'échelle de l'ensemble des communes et arrondissements du Royaume, soulignant que l'opération d'épuration des listes a été menée loin de toute contrainte liée au calendrier électoral.

Revenant sur l'engagement de son ministère à veiller au succès de l'inscription lors de la révision exceptionnelle préalable au scrutin, le ministre a relevé que l'objectif principal de cette opération de mise à jour du corps électoral national est de créer des conditions favorables à l'inscription du plus grand nombre possible de citoyens non encore inscrits, hommes et femmes, en particulier les jeunes.

Il a précisé que cette révision se déroulera selon un calendrier fixé par arrêté ministériel, qui sera publié au Bulletin officiel suffisamment à l'avance. Cet arrêté déterminera notamment les périodes de dépôt des demandes d'inscription, soit directement auprès des bureaux administratifs, soit via le site électronique dédié aux listes électorales, la loi fixant cette période à 30 jours.

Le même arrêté fixera également les dates de réunion des commissions administratives, ainsi que les délais et modalités de recours devant les juridictions compétentes, en plus de la date d'arrêt définitif des listes électorales qui serviront de base à l'élection des membres de la Chambre des représentants, a noté le ministre, précisant que les dates et délais de cette révision exceptionnelle seront communiqués dans les prochaines semaines.

Listes électorales générales

Le nombre provisoire d'inscrits s'élève à 16,5 millions

Le nombre total provisoire des citoyens inscrits sur les listes électorales générales à l'échelle nationale a atteint près de 16,5 millions, au cours de la phase actuelle de l'opération de révision annuelle desdites listes, a indiqué, mardi à la Chambre des conseillers, le ministre de l'Intérieur, Abdelouafi Laftit.

Répondant à des questions orales sur "l'inscription sur les listes électorales", M. Laftit a fait savoir que le taux d'inscription est de 54% pour les hommes, contre 46% pour les femmes, précisant que le corps électoral national provisoire est réparti entre le milieu urbain, avec 55% du total des inscrits, et le milieu rural, avec un taux de 45%.

Il a ajouté que le nombre des nouveaux inscrits a atteint un total de 382.170 électeurs, dont 254.740 inscrits via le site électronique consacré aux listes électorales et 127.430 inscrits à travers le dépôt de demandes écrites auprès des bureaux administratifs.

S'agissant du bilan de l'opération de mise à jour des listes, le ministre de l'Intérieur a souligné qu'elle a abouti à la radiation de 1,4 million de cas pour des motifs légaux, notamment la perte de la condition de résidence effective dans la commune ou l'arrondissement d'inscription, la double inscription, le décès et la perte de l'éligibilité électorelle, notant que cette opération contribuera amplement à une meilleure conformité des listes électorales avec la réalité du corps électoral national.

Peines alternatives

Mohamed Abdennabaoui : Les tribunaux du Royaume ont prononcé 1.001 jugements depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle loi



Le président de la Cour de cassation, président délégué du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire, Mohamed Abdennabaoui, a souligné mardi à Rabat que, depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les peines alternatives le 8 août dernier et à fin 2025, les juridictions du Royaume ont rendu 1.001 décisions concernant 1.077 personnes.

Dans une allocution à l'occasion de l'ouverture de l'année judiciaire 2026, qui se tient avec la Haute approbation de Sa Majesté le Roi Mohammed VI sous le thème "La justice au service du citoyen", M. Abdennabaoui a précisé que ces peines se répartissent comme suit : 490 peines d'amende (45%), 330 peines de travail d'intérêt général (31%) et 245 peines impliquant la restriction de certains droits ou l'imposition de mesures de surveillance, de traitement ou de réhabilitation (23%). Le recours à la surveillance électronique n'a été appliqué que dans 12 cas, soit 1% des décisions rendues.

S'agissant du contrôle de l'exécution de ces peines, M. Abdennabaoui a fait état de 20 manquements constatés, dont 13 liés aux travaux d'intérêt général, un cas se rapportant à la surveillance électronique et un autre relatif à la violation de mesures de contrôle, notant que cinq personnes ont commis d'autres infractions pénales durant l'exécution de leur peine alternative.

Il a ajouté que 31 condamnés ont refusé de se soumettre à l'exécution de la sanction prononcée, parmi lesquels 21 soumis à des jours-amende et 10 à des restrictions de droits ou à des mesures de contrôle, précisant qu'il s'agit de données approximatives présentées pour la première fois et qui feront l'objet d'une étude approfondie afin d'en tirer les enseignements nécessaires pour l'orientation de la politique pénale, compte tenu des avantages sécuritaires, sociaux et économiques que présentent les peines alternatives.

Les juridictions du Royaume ont poursuivi, au cours de l'année écoulée, leur performance distinguée, tant sur le plan quantitatif que sur celui de l'amélioration de la qualité des jugements, s'est félicité le responsable judiciaire, indiquant qu'au cours de l'année 2025, un total de 4.056.066 nouveaux dossiers ont été enregistrés devant ces juridictions, auxquels se sont ajoutés 577.851 dossiers reportés de 2024, portant ainsi le nombre total des affaires en instance à 4.633.917.

Dans ce contexte, il a noté que les tribunaux ont pu statuer, en 2025, sur 4.117.592 affaires, laissant un reliquat de 506.074 dossiers.

Par ailleurs, M. Abdennabaoui a indiqué que le Conseil supérieur du pouvoir judiciaire a procédé à la nomination de 300 nouveaux magistrats, dont 106 femmes, portant ainsi l'effectif total des juges du Royaume, à la fin de l'année écoulée, à 5.159, dont 1.456 femmes, soit 28,22 %.

Il a souligné que, durant la même année, le Conseil a nommé 36 responsables judiciaires, dont cinq femmes, portant à 296 le nombre total de postes de responsabilité ayant été renouvelés au cours des cinq dernières années sur 245 postes de responsabilité, soit un taux de rotation supérieur à 120%, certains postes ayant été pourvus à plusieurs reprises au cours de cette période.

Concernant les postes de responsabilité n'ayant pas fait l'objet de changements au cours des cinq dernières années, il a noté qu'ils ne dépassent pas 15 postes, soit 6%, contre 94% de postes ayant été renouvelés. Cela illustre l'engagement du Conseil envers ses orientations stratégiques, notamment le renouvellement des élites, l'injection de sang neuf dans les postes de direction, ainsi que la mise en œuvre des principes de bonne gouvernance et de rotation des responsabilités.

Au cours de l'année écoulée, le

Conseil a également procédé à la nomination de 121 adjoints aux responsables judiciaires, dont 15 femmes, dans différentes juridictions du Royaume, ainsi que de 908 magistrats à diverses fonctions judiciaires spécialisées.

Sur le plan de l'éthique, M. Abdennabaoui a indiqué que le Conseil a poursuivi la mise en œuvre des chantiers de son plan stratégique quinquennal à travers l'activation de la Commission d'éthique et du soutien à l'indépendance de la justice, tout en veillant à la bonne mise en œuvre du Code de déontologie judiciaire.

L'Inspection générale a poursuivi ses missions en procédant à des inspections complètes dans 26 juridictions, transmettant au Conseil 19 rapports relatifs à ces contrôles jusqu'à la fin de l'année écoulée, a-t-il fait savoir, précisant qu'elle a élaboré 177 rapports portant sur des affaires confiées par le président délégué du Conseil, et mené 24 enquêtes dans le cadre de la protection de l'indépendance des magistrats, tout en assurant le suivi des rapports d'inspections décentralisées effectuées par les responsables judiciaires des Cour d'appel sur les tribunaux de première instance relevant de leurs circonscriptions.

En matière disciplinaire, le Conseil a examiné, au cours de l'année écoulée, 67 dossiers concernant 119 magistrats et a décidé de ne pas sanctionner 51 d'entre eux, tandis que 68 ont fait l'objet de sanctions disciplinaires diverses, incluant la mise à la retraite obligatoire de quatre magistrats, la suspension d'un magistrat, l'exclusion temporaire assortie d'une mutation de 12 autres en plus d'autres sanctions de premier degré.

Dans le domaine de l'efficacité judiciaire et d'accompagnement de l'action judiciaire, il a indiqué que le Conseil a travaillé aussi bien de manière unilatérale, qu'en étroite collaboration avec le ministère public et le ministère de la Justice, avec la contribution de certains partenaires nationaux ou internationaux, à la qualification des magistrats à l'exercice de leurs fonctions de juges d'exécution de la peine à la suite de l'adoption par le législateur de la loi sur les peines alternatives, ainsi qu'à la formation d'autres magistrats aux nouveautés du code de procédure pénale, et a également œuvré pour leur donner accès aux textes juridiques actualisés et élaborer des guides et des publications qui les aident à mieux comprendre lesdites nouveautés législatives.

D'autre part, M. Abdennabaoui a relevé que le Conseil a poursuivi sa coordination avec le ministère public et l'autorité gouvernementale en charge de la justice afin d'améliorer les services numériques dans les tribunaux, citant à cet égard un certain nombre d'applications mises en place, notamment le projet de rédaction et de signature électroniques des décisions judiciaires dans le système informatique des tribunaux "SAG 2", qui permet au magistrat de rédiger le jugement, de l'enregistrer dans la base de données, de le signer électroniquement et de le mettre à la disposition du greffe afin que les copies soient remises aux demandeurs.

Le nombre de magistrats ayant adhéré à ce projet s'élève à 362 qui ont pu rédiger environ 250.000 décisions judiciaires au cours de l'année grâce à l'application susmentionnée, a-t-il signalé, ajoutant que lesdits magistrats ont également réussi à certifier la signature électronique de 12.000 décisions judiciaires.

Il a noté que les services numériques concernent également l'audience numérique, notant que la première audience électronique a été expérimentée en décembre dernier au tribunal de première instance de Rabat, relevant qu'il s'agit d'une audience sans papier, se déroulant à partir de dossiers numériques.

Ces prestations comprennent aussi la connexion des applications relatives aux caisses des tribunaux au système de gestion des affaires et au projet de système intégré de suivi de l'efficience judiciaire, a-t-il encore dit.

En soutien aux efforts déployés par les tribunaux pour respecter les délais raisonnables de l'examen des dossiers, considérés

comme un droit constitutionnel des justiciables, une amélioration a été constatée dans le taux de respect des délais par rapport au délai indicatif fixé par le Conseil, puisque 75 % de l'ensemble des procès au cours de l'année ont fait l'objet d'un jugement dans ce délai, a-t-il enchaîné.

Il a souligné qu'au cours de l'année, il a été procédé au développement d'un système informatique intégré pour suivre l'évolution des affaires en cours devant les tribunaux, assurant que ce système est actuellement en cours de généralisation dans les tribunaux, tout en formant les responsables afin de leur permettre de suivre le déroulement des affaires enregistrées dans leurs tribunaux, d'identifier les affaires en retard, d'en connaître les raisons et d'y remédier dans les limites autorisées par la loi.

M. Abdennabaoui a en outre estimé que "l'engorgement de la Cour de cassation par les dossiers aura une incidence sur la qualité des décisions judiciaires", soulignant la nécessité d'éviter de l'en-gorger par des recours inutiles, en établissant des critères et des contrôles stricts pour les recours en cassation.

Dans ce cadre, il a indiqué que seulement 21,71% des décisions rendues ont été infirmées, tandis que 78% des recours n'ont pas été acceptés, et 13.493 demandes n'ont pas été acceptées en raison de vices de forme, soit 25 % des décisions rendues au cours de l'année.

L'ouverture de la nouvelle année judiciaire, qui s'est déroulée en présence notamment de ministres, de responsables gouvernementaux et judiciaires, a été marquée par la remise de Wissams Royaux à plusieurs magistrats.

Condoléances

Madame Zahra Bourakba a rendu l'âme vendredi 09 janvier 2026. En ces douloureuses circonstances nous présentons nos condoléances à ses filles Nabila, Soukaïna et Saïda ainsi qu'à son gendre Saïd Kourrar et à son mari Abdeslam Ouabou.

Puisse Dieu avoir l'âme de la défunte en Sa Sainte Miséricorde.

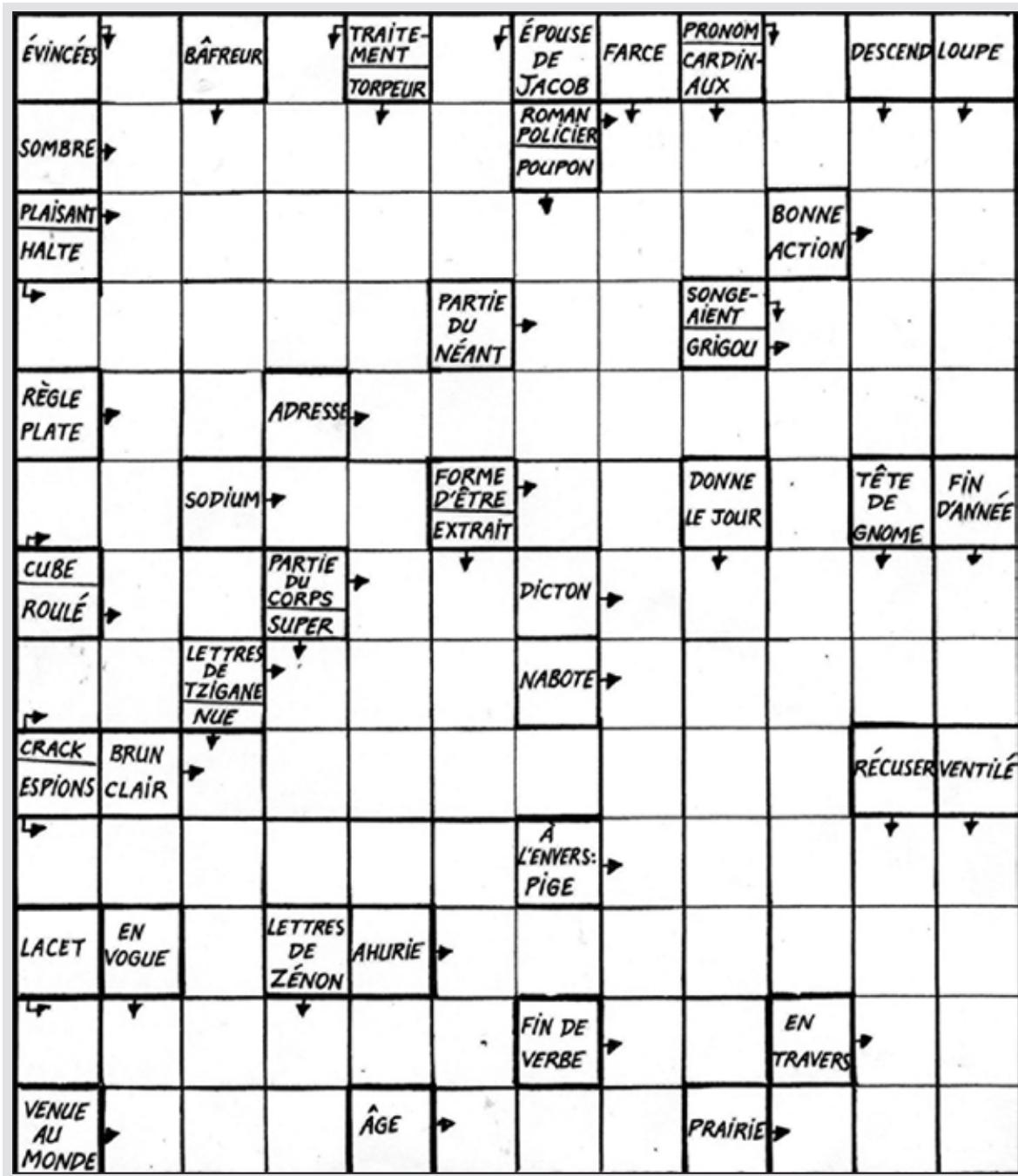
A Dieu nous sommes et à Lui nous retournons.



Par Abou Salma
abousalma10@gmail.com

JEUX & LOISIRS

Mots flechés



Solution mots flechés d'hier



Directeur de la Publication et de la Rédaction Mohamed Benarbia

Directeur artistique Fouad Ezzafir

E-mail: Liberation@libe.ma
Téléphone: 0522 61.94.04

0522 60 23 44
Fax: 0522 31.28.10
Imprimerie Les Editions Maghrebines

Secrétaire général de la rédaction Mohamed Bouarab

Service technique Khadija Sabi (Responsable)

Myriem Rehane
Khadja Halafi
Mariama Farki

Fax de la rédaction: 0522 62.09.72
2000 exemplaires imprimés

Rédaction Hassan Bentaleb

Service annonces et publicité
Révision Abdelmoumen Warrach

E-mail: annoncesliberation@libe.ma
announcesliberation@libe.ma

Distribution SAPRESS
Dossier DE PRESSE 130/64

Secrétariat Asma Tabaa

Photographe Ahmed Laaraki

Youssef El Gahs

Mouna El Youssoufi

Photographe Mehdi Ouassat

Loubna Baghdadi

Rkia Ait Dahman

Libération Siham Zaïer

Fadwa Choukri

Site web: www.libe.ma

Responsable Rachid Meftah

Quotidien (6j/7)

Journal Libération

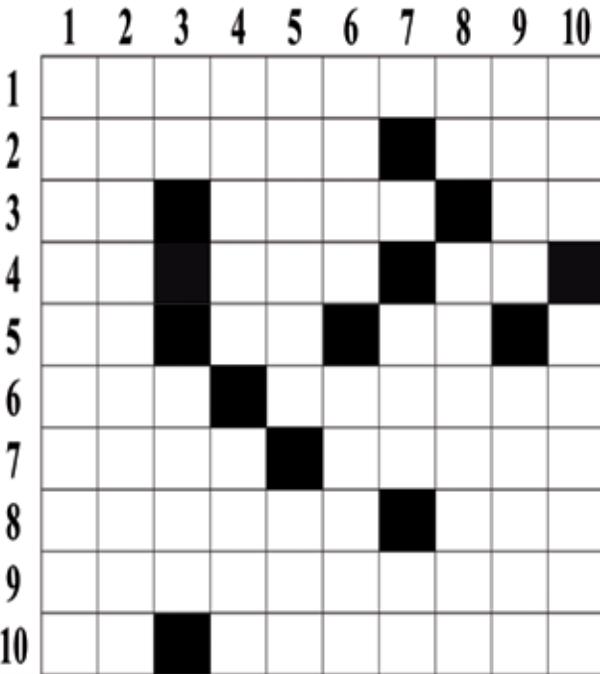
Libération Maroc

Adresse de la Rédaction Atika Rachdi

44, Avenue des F.A.R.
3^{me} Etage - Casablanca
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

2017
www.ojd.ma

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- 1- Infirme
- 2- Sarrasins – Saison
- 3- Période – Eau de France – Astate
- 4- Soldat US – Céréale – Titane
- 5- En lignée – Le andalou – Iridium
- 6- Pianiste français – Notée
- 7- Parfum – Unité de restaurateur
- 8- Jaunisse – Monnaie nordique
- 9- Redirigée
- 10- En les – Ratatinées

VERTICIALEMENT

- 1- Fictif
- 2- Manœuvre secrète
- 3- Eté capable – Maréchal croate
- 4- Cousine de la gesse – Est utile
- 5- Ecorce de chanvre – Aber
- 6- Crochet – Inventés
- 7- Courroux – Abréviation chrétienne
- 8- Règle – Touche sans cesse
- 9- Soutien – Pesée sans emballage
- 10- Manche – Réfléchies

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

							8
8	3	7		5	1		
3	8	5	4	6			
8	4		6		2		
7	5	1	9	6	8		
3	4		5	9			
9	2	5	3	6			
7	5	6	4	2			
6							

Moyen

1			5	8	2	3
9	3		7			
			3	4		
1	9	5	6			
	6	3	1			
		4	9	5	2	
6	3					
	8		7	9		
3	7	4	9			

Difficile

		3	6	9
		9		3
3	7	8	4	
4	8	2	9	
	1		3	
	3	7		9
6	4		1	5
9		3		
5	7	6		

Expert

8						
		6	9	4		
2	9	3			1	6
	7				5	
9	3				6	1
6			3			
4	7		5	9	8	
	8	4	7			
5						4

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

8	5	6	1	2	9	3	4	7
4	3	1	7	8	5	9	6	2
2	7	9	4	3	6	5	8	1
1	9	8	2	4	7	6	5	3
7	6	5	3	9	1	4	2	8
3	4	2	6	5	8	7	1	9
9	2	3	5	1	4	8	7	6
5	8	7	9	6	2	1	3	4
6	1	4	8	7	3	2	9	5

Moyen

2	6	3	1	9	8	4	5	7
5	7	9	3	6	4	1	2	8
4	1	8	7	2	5	3	9	6
6	5	7	4	8	9	2	1	3
1	9	2	5	7	3	6	8	4
3	8	4	6	1	2	5	7	9
8	2	1	9	3	6	7	4	5
7	4	6	8	5	1	9	3	2
9	3	5	2	4	7	8	6	1

Difficile

9	1	6	4	2	7	3	5	8
8	7	2	3	5	1	4	6	9
5	4	3	9	6	8	1	7	2
2	3	4	6	7	5	8	9	1
1	5	8	2	9	3	7	4	6
6	9	7	1	8	4	5	2	3
4	2	1	7	3	9	6	8	5
7	8	9	5	1	6	2	3	4
3	6	5	8	4	2	9	1	7

Expert

7	1	4	8	5	9	3	2	6
3	6	8	7	4	2	5	9	1
9	5	2	3	1	6	4	7	8
5	9	3	1	2	8	6	4	7
8	2	1	6	7	4	9	3	5
4	7	6	9	3	5	8	1	2
6	3	9	2	8	1	7	5	4
1	4	7	5	6	3	2	8	9
2	8	5	4	9	7	1	6	3

Economie

Gasoil et essence

Les marges brutes par litre quasi-stables au T3-2025

Les marges brutes par litre réalisées par les neuf sociétés de distribution en gros du gasoil et d'essence concernées par le reporting du Conseil de la concurrence ont été quasi-stables au titre du troisième trimestre (T3) de l'année 2025. "Les neuf sociétés couvertes par le reporting ont dégagé, au cours du T3-2025, une marge brute moyenne pondérée de 1,48 DH/L pour le gasoil et de 2,1 DH/L pour l'essence", indique l'autorité dans son reporting du T3-2025 relatif au suivi des engagements pris par les sociétés de distribution en gros du gasoil et d'essence dans le cadre des accords transactionnels conclus avec le Conseil, notant que ces niveaux demeurent proches de ceux observés à la même période en 2024 (1,46 DH/L pour le gasoil et 2 DH/L pour l'essence).

Plus en détail, les marges brutes appliquées sur le gasoil suivent une évolution décroissante tout au long du trimestre, fait savoir la même source.

Elles passent d'un niveau de 1,61 DH/L à la 1ère quinzaine de juillet à 1,32 DH/L à la 1ère quinzaine de septembre. La marge se redresse légèrement en fin de trimestre pour ressortir à 1,35 DH/L, ce qui correspond à un écart global de 0,3 DH/L entre les valeurs extrêmes, rapporte la MAP.

Concernant l'essence, les marges brutes restent plus élevées que celles du gasoil, avec un différentiel moyen d'environ 0,62 DH/L.

Elles oscillent entre un maximum de 2,19 DH/L enregistré lors de la 2ème quinzaine d'août et un minimum de 2,02 DH/L observé à la fin du mois de septembre.

En effet, deux phases distinctes se dégagent, une première phase légèrement haussière, allant de 2,11 DH/L en début juillet à 2,19 DH/L fin août, soit une progression de 8 centimes, et une seconde phase de repli, durant laquelle la marge passe à 2,02 DH/L à la fin septembre.

S'inscrivant dans le cadre du suivi des engagements souscrits par neuf sociétés actives dans les marchés du gasoil et de l'essence, à la suite des accords de transaction conclus avec le Conseil de la concurrence, ce rapport, huitième en son genre, est consacré à l'examen des données d'activité de ces entreprises au T3-2025.

Marché des carburants

Le gasoil domine les importations avec 88 % des volumes au T3-2025

Les importations de gasoil et d'essence ont totalisé 1,91 million de tonnes (MT), pour une valeur globale de 12,73 milliards de dirhams (MMDH) au troisième trimestre (T3) de l'année 2025, selon le Conseil de la concurrence.

Par rapport au T3-2024, le volume importé a augmenté de 12,4% (contre 1,7 MT), tandis qu'il a enregistré, en valeur, un léger recul de 1,3% (contre 12,9 MMDH), précise l'autorité dans son reporting du T3-2025 relatif au suivi des engagements pris par les sociétés de distribution en gros du gasoil et d'essence dans le cadre des accords transactionnels conclus avec le Conseil.

Le gasoil a continué à dominer ces flux, représentant 88% des volumes importés et 87% de leur valeur, poursuit la même source.

L'analyse des importations du secteur par type de carburant met en évidence une hausse des volumes de gasoil sur le marché national.

Au T3-2025, ces volumes ont atteint 1,68 MT, contre 1,5 MT un an plus tôt, soit une progression de 12%.

En termes de valeur, les importations de gasoil enregistrent en revanche un recul de 1,5%, passant de 11,29 MMDH à 11,12 MMDH.

Pour ce qui est de l'essence, les importations se sont accrues de 31.000 tonnes, représentant une augmentation de 16,2% par rapport au T3-2024, rapporte la MAP.

Toutefois, la valeur associée à ces volumes affiche une légère diminution de 0,6%, passant de 1,61 MMDH à 1,6 MMDH sur la période.

S'agissant des neuf sociétés de distribution suivies dans le cadre du reporting, elles concentrent à elles seules environ 82% des importations, tant en volume qu'en valeur.

Plus précisément, ces neuf opérateurs ont importé 1,56 MT sur la période, contre 1,43



MT un an plus tôt, soit une progression de 9,1%.

En valeur, leurs importations se sont établies à 10,89 MMDH au T3-2024, enregistrant ainsi une baisse de 4,7%, correspondant à un écart de 0,51 MMDH.

Concernant les recettes fiscales liées à l'importation du gasoil et de l'essence, elles ont atteint 7,83 MMDH au T3-2025, soit une hausse de 8,6% par rapport aux 7,21 MMDH enregistrés un an plus tôt.

Cette progression trouve principalement son origine

dans l'augmentation des volumes importés, la croissance des quantités ayant compensé la baisse de la valeur des importations et conduit à un renforcement des recettes issues de la Taxe intérieure de consommation (TIC).

Dans ce cadre, la TIC a générée 5,95 MMDH au cours de la période, ce qui représente environ 76% de l'ensemble des recettes fiscales tirées de l'importation du gasoil et de l'essence, contre 5,35 MMDH à la même période de 2024.

Parallèlement, la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) à l'im-

portation a également progressé, atteignant 1,88 MMDH, soit une augmentation d'environ 1,1% par rapport aux 1,86 MMDH enregistrés au T3-2024. Elle représente près de 24% du total des recettes fiscales issues de ces deux produits pétroliers.

L'examen des recettes fiscales par type de carburant révèle que le gasoil concentre la majeure partie des ressources générées par l'importation des deux produits.

Au T3-2025, il a contribué à hauteur de 82% des recettes totales avec 6,4 MMDH, contre 5,96 MMDH à la même période en 2024, soit une augmentation d'environ 7,4%.

Pour sa part, les recettes fiscales issues de l'importation de l'essence ont atteint 1,44 MMDH, contre 1,25 MMDH au T3-2024, enregistrant ainsi une hausse notable d'environ 15,2%. Ces recettes représentent près de 18% du total des recettes fiscales générées sur la période.

Les neuf sociétés suivies dans le cadre du reporting ont participé à hauteur de 6,42 MMDH aux recettes fiscales de la période, soit près de 82% du total générée.

Leur contribution se répartit entre 4,89 MMDH issus de la TIC et 1,53 MMDH provenant de la TVA appliquée aux importations de gasoil et d'essence.

La capacité nationale de stockage se maintient à 1,57 MT

La capacité de stockage totale du gasoil et de l'essence disponible au Maroc, à fin septembre 2025, s'élève à 1,57 million de tonnes (MT), un niveau identique à celui relevé à fin juin 2025, selon le Conseil de la concurrence.

Le gasoil représente environ 85% de cette capacité totale au titre du troisième trimestre (T3) de 2025, indique l'autorité dans son reporting du T3-2025 relatif au suivi des engagements pris par les sociétés de distribution en gros du gasoil et d'essence dans le cadre des accords transactionnels conclus avec le Conseil.

Pour ce qui est de la capacité de stockage combinée des neuf sociétés concernées par le reporting, elle s'établit à 1,27 MT, soit près de 81% de la capacité globale existante, fait savoir le rapport.

S'agissant du segment de la distribution, le nombre d'entreprises disposant d'un agrément de distributeur de produits pétroliers liquides (PPL) s'est élevé à 39 à fin septembre 2025, contre 38 à fin juin, traduisant l'entrée d'un nouvel acteur sur le marché, précise la même source.

CAN 2025 : Les bureaux de change, un maillon discret mais stratégique

Alors que la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2025 entre progressivement dans ses phases décisives sur les terrains, une autre dynamique s'affirme en coulisses. A Casablanca, l'afflux de supporters venus de tout le continent et d'ailleurs stimule une activité plus discrète mais stratégique, celle des bureaux de change, pleinement mobilisés pour l'événement.

Dès les premières heures de la journée, dans les artères du centre-ville, à proximité des zones touristiques et dans les quartiers d'affaires, les enseignes de change enregistrent un va-et-vient soutenu. Dirhams, euros, dollars, livres sterling... les demandes se diversifient, les volumes augmentent et les échanges changent de tonalité.

Les questions portent désormais sur les plafonds autorisés, les commissions appliquées, la disponibilité des devises et la rapidité des opérations, signe que la CAN est pleinement entrée dans sa phase opérationnelle, bien au-delà de l'effet d'annonce des premiers jours.

Dans ces espaces souvent perçus comme de simples intermédiaires financiers, ce rendez-vous continental agit clairement comme un accélérateur. Les opérateurs ont, dans ce sens, mis en place une série de mesures, dont l'ajustement de leurs niveaux de liquidité et le renforcement de la vigilance.

"Nous constatons claire-

ment une intensification de l'activité depuis le début de la compétition", confie à la MAP Abdelaziz, gérant d'un bureau de change à Casablanca. "La clientèle est devenue plus internationale que d'ordinaire, mêlant touristes étrangers et Marocains résidant à l'étranger venus organiser leur séjour".

Les premières opérations concernent majoritairement de petites coupures, généralement comprises entre l'équivalent de 1.000 et 2.000 dirhams, destinées aux dépenses quotidiennes (restauration, transport urbain, achats de proximité, etc.). Mais certains clients évoquent déjà des séjours prolongés, avec des déplacements entre plusieurs villes hôtes et des budgets pensés sur plusieurs semaines.

"Pour nous, ce sont des indicateurs précieux. Ils traduisent une demande étalée dans le temps, qui dépasse largement les seuls jours de matchs", souligne le même professionnel.

Cette montée en puissance s'inscrit dans un cadre préparé en amont. A l'occasion de la CAN 2025, les autorités monétaires ont renforcé le dispositif opérationnel afin d'accompagner l'afflux attendu des visiteurs.

L'Office des changes a ainsi mis en place un dispositif spécifique visant à faciliter les opérations de change tout au long du séjour des supporters. Afin d'assurer une communication claire, accessible



et adaptée aux besoins des visiteurs, l'Office a déployé plusieurs outils d'information, notamment une page dédiée sur son site web regroupant l'ensemble des informations essentielles relatives aux facilités de change durant la CAN 2025.

Il s'agit aussi d'une capsule vidéo trilingue (arabe - français - anglais), diffusée dans les principaux aéroports du Royaume, expliquant de manière simple et visuelle les règles de déclaration des devises et les bonnes pratiques en matière de change, en plus des brochures imprimées et distribuées dans les aéroports, conçues pour fournir aux visiteurs un guide pratique dès leur arrivée.

En outre, l'Office des changes met à la disposition

des visiteurs l'application "OC CONNECT", qui leur permet de localiser rapidement les points de change agréés, situés à proximité d'eux, téléchargeable gratuitement sur les smartphones.

Sur le terrain, ces évolutions commencent déjà à se refléter dans les pratiques. Les bureaux de change deviennent de véritables points d'orientation financière, où l'on explique les règles en vigueur, les options disponibles et les bonnes pratiques à adopter.

"Les visiteurs posent beaucoup de questions, en particulier sur les moyens de paiement autorisés et les démarches réglementaires", observe Abdelaziz, ajoutant que le rôle de conseil prend parfois autant d'importance que

l'acte de change lui-même.

Cette dimension d'accompagnement est renforcée dès l'arrivée sur le territoire, notamment dans les aéroports du Royaume, où des supports multilingues et des outils d'information ont été déployés afin d'assurer une communication claire, sécuriser les opérations et instaurer un climat de confiance.

A Casablanca, principal hub économique et porte d'entrée du pays, ce dispositif prend une dimension particulière. Les bureaux de change situés à proximité des zones hôtelières et des grands axes urbains voient leur rôle stratégique se consolider, contribuant directement à la qualité de l'accueil et à la fluidité des flux financiers générés par l'événement.

Chaque opération illustre concrètement cette dynamique via la création d'une véritable chaîne de valeur, allant de la consommation locale aux services de proximité, en passant par le transport et l'artisanat. Autant de segments qui bénéficient déjà de cette occasion, à condition que la circulation financière accompagne efficacement la mobilité des personnes.

A mi-parcours de la compétition, les bureaux de change offrent un premier indicateur concret de l'impact économique de la CAN 2025. Une montée en puissance progressive, maîtrisée et encadrée.

Par Hicham Louraoui (MAP)

Laâyoune enregistre une baisse de 0,7 % de l'IPC en novembre 2025

L'indice des prix à la consommation (IPC) dans la ville de Laâyoune a connu, au cours du mois de novembre dernier, une baisse de 0,7% par rapport au mois précédent.

Cet indicateur a atteint le niveau de 121,4 contre 122,3 pour le mois d'octobre 2025, selon une note de la Direction régionale du Haut-commissariat au plan (HCP) à Laâyoune-Sakia El Hamra.

Cette diminution résulte d'une baisse de l'indice alimentaire et d'une

stagnation de l'indice non alimentaire.

Ainsi, l'indice de la division "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" a diminué entre octobre et novembre 2025 de 1,8%, précise la même source, notant que les baisses des produits alimentaires concernaient notamment les prix des "huiles et graisses" (11,3%), des "fruits" (2,2%) et des "viandes" (2,0%), rapporte la MAP.

Durant la même période, l'indice

du transport a reculé de 0,1%, et l'indice des biens et services divers a augmenté de 0,1%, tandis que les indicateurs des autres divisions sont restés stables. Par rapport au même mois de l'année précédente, l'IPC pour la ville de Laâyoune a reculé de 1,7% au cours du mois de novembre 2025. Une baisse qui fait suite à la diminution des prix des produits alimentaires de 5% contre une augmentation des prix des produits non alimentaires de 1,3%.

La variation en pourcentage pour les articles non alimentaires oscillait entre une diminution de 0,8% pour le "transport" à une augmentation de 7% pour la "santé".

Instrument de mesure de l'inflation, l'IPC contribue au suivi et à l'analyse de la situation économique et constitue un élément essentiel pour la mise en œuvre de la politique financière et l'indexation des contrats entre les différents partenaires socio-économiques.

L'identité amazighe entre mémoire collective et perspectives d'avenir

L'identité amazighe entre mémoire collective et construction de l'avenir a été au centre d'une conférence tenue, mercredi à Fès, dans le cadre de la première édition du Festival du Nouvel An amazigh.

Organisé par le forum "Jawahir Fès pour la poésie, le développement et le patrimoine", en partenariat avec la direction régionale de la culture de Fès-Meknès, ce festival vise à célébrer le Nouvel An amazigh et à contribuer à la préservation, à la valorisation et à la transmission de l'identité amazighe, notamment auprès des jeunes générations.

S'exprimant à cette occasion, la présidente du forum, Ikram Beniaich, a indiqué que cette manifestation s'inscrit dans le cadre de l'attention constante portée au patrimoine culturel dans la diversité de ses affluents, en harmonie avec les orientations nationales visant la préservation de l'identité amazighe et la valorisation de ses composantes linguistiques et civilisationnelles.

Elle a relevé que la célébration du Nouvel An amazigh est un événement historique et culturel porteur de profondes significations dans la mémoire collective des Marocains.

C'est la traduction d'une conviction quant à l'importance de



la culture amazighe en tant qu'affluent fondamental de l'identité nationale marocaine, a-t-elle indiqué, ajoutant que cette initiative ambitionne de contribuer à sa promotion, à sa transmission et à sa diffusion, notamment auprès des jeunes générations.

De son côté, l'enseignant à l'Université Sidi Mohammed Ben Abdellah, Hassan Hajj, a mis en avant l'évolution de la célébration du Nouvel An amazigh, longtemps fêté de manière traditionnelle sous différentes appellations, et désormais reconnu

officiellement.

"La culture amazighe a su se maintenir et se transmettre à travers les siècles malgré son caractère essentiellement oral", a-t-il poursuivi, notant que ce type de rencontres académiques permet de mettre en lumière la solidité de ses fondements et la continuité de ses pratiques.

L'intervenant a également insisté sur la dimension anthropologique de cette célébration, étroitement liée aux cycles de la terre et à l'agriculture, rappelant que la relation profonde des com-

munités amazighes à la terre a façonné des modes de vie fondés sur la prévoyance, la gestion des ressources et la solidarité sociale, des valeurs qui conservent aujourd'hui toute leur pertinence.

Pour sa part, Khadija Haiti, membre du forum organisateur, a mis l'accent sur l'importance de cet événement en tant qu'espace de réflexion et de dialogue autour de la richesse de la culture amazighe et de son rayonnement.

Elle a relevé que la convergence entre les expressions culturelles amazighes et les traditions locales contribue à projeter une image positive, mettant en avant la diversité, la générosité et l'authenticité de l'identité marocaine.

La conférence s'inscrit dans un programme culturel et scientifique visant à célébrer le Nouvel An amazigh à travers des activités académiques, artistiques et patrimoniales, dans une démarche de valorisation de la pluralité culturelle du Royaume et de renforcement du dialogue entre mémoire collective et enjeux contemporains, a-t-elle ajouté.

Le programme du festival comprend, outre cette conférence, des lectures poétiques, des activités éducatives, des prestations culturelles amazighes authentiques ainsi qu'une exposition de produits amazighs du terroir.

La Maison de la poésie au Maroc dévoile ses nouvelles publications

La Maison de la poésie au Maroc a présenté, mardi soir à Rabat, ses nouvelles publications au titre de l'année 2025, lors d'une cérémonie marquée par la diversité et la richesse des œuvres proposées, allant des recueils de poésie aux études critiques et aux traductions.

A cette occasion, le ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, Mohamed Mehdi Bensaïd, a souligné que ces parutions constituent un apport significatif à la scène poétique nationale, en ce sens qu'elles s'inscrivent comme une composante indissociable du paysage littéraire marocain, reconnu pour la vitalité et la pluralité de ses expressions créatives.

Ces publications traduisent la dynamique soutenue que connaît la production culturelle marocaine dans ses différentes manifestations, a ajouté M.

Bensaïd dans une allocution lue en son nom par la directrice du Livre, des Bibliothèques et des Archives au ministère, Ghizlane Drous.

Mettant en avant le partenariat solide entre le département de la Culture et la Maison de la poésie au Maroc, le ministre a souligné l'importance de maintenir la poésie à l'avant-garde des formes esthétiques révélatrices de la vitalité de la société marocaine et du foisonnement des talents créatifs, en particulier chez les jeunes.

Il a, dans ce sens, salué les efforts constants déployés par la Maison de la poésie pour accompagner le champ poétique marocain et soutenir ses projets, tant à travers la publication des œuvres des figures pionnières que par l'encouragement des nouvelles générations de poètes, réaffirmant la continuation de l'appui institutionnel

jusqu'à la concrétisation des objectifs communs.

De son côté, le président de la Maison de la poésie au Maroc, Mourad Kadiri, a indiqué que la cérémonie de présentation des nouvelles parutions constitue l'un des temps forts du calendrier culturel annuel de l'institution, visant à annoncer et à mettre en lumière des ouvrages appelés à enrichir durablement la bibliographie culturelle marocaine et arabe.

Ces publications annuelles consacrent la poésie comme un champ de savoir à part entière, qu'elle s'exprime sous forme de création, de traduction ou de critique, a-t-il estimé, notant que l'œuvre poétique ne figure pas toujours parmi les priorités des maisons d'édition.

La Maison de la poésie assume pleinement cette responsabilité culturelle, afin d'affirmer la vitalité, la né-

cessité et la centralité de la poésie dans la vie culturelle, a-t-il fait observer.

Le poète et membre du bureau exécutif de la Maison de la poésie, Najib Khaddari, a quant à lui rappelé que cette rencontre constitue une tradition annuelle bien établie, destinée à présenter les nouvelles publications et à élargir les horizons de réception de la poésie marocaine, aussi bien sur le plan de la création que de la critique et de la traduction.

M. Khaddari a précisé que le bilan des publications pour l'année 2025 comprend dix ouvrages, répartis entre huit recueils de poésie, un ouvrage critique spécialisé et une anthologie de référence, outre la parution du nouveau numéro de la revue Al-Bayt, qui s'ouvre sur des perspectives internationales.

Le Maroc, lieu de tournage privilégié pour les grandes productions cinématographiques internationales

Le Maroc est un lieu de tournage privilégié pour les grandes productions cinématographiques internationales, écrit mardi le média italien Cinecittà News.

"Le Maroc, décor de préférence des productions internationales, est de longue date terre d'accueil de tournages étrangers avec des recettes qui ont triplé en quatre ans", indique la publication en ligne, spécialisée dans le cinéma et l'audiovisuel.

Ce pays d'Afrique du Nord "fait fureur" avec des superproductions tel que le film "Odyssée" du cinéaste britannico-américain Christopher Nolan, tourné en grande partie à Aït Benhaddou, Essaouira, Marrakech et sur la dune blanche de Dakhla, note le média.

Et de citer parmi les autres productions le drame "Sirat", présenté en avant-première au Festival de Cannes 2025, et "Calle Malaga", une coproduction hispano-marocaine projetée en avant-première à la Mostra de Venise, tient à ajouter Cinecittà News.

Les productions télévisuelles ne sont pas en reste, apportant "une contribution significative" à cet essor, relève la publication, expliquant que la deuxième saison de la série américaine "The Terminal List" (Prime) a été tournée à Marrakech, Casablanca et Tanger.

Avec l'ouverture de nouvelles



salles de cinéma en 2025, le nombre de cinéphiles ne cesse d'augmenter, se félicite le média italien, relevant que le Centre cinématographique marocain (CCM) continue de soutenir le développement des salles de cinéma par le biais de "commandes dédiées".

Il met, en outre, en avant l'événement phare du 7ème art marocain: le Festival international du film de Marrakech qui a enregistré une fréquentation record et conforté sa position de principal festival de cinéma de la région MÉNA, rappelant que la

22e édition de cette grand-messe cinématographique (28 novembre-6 décembre 2025) a présenté pas moins de 82 films provenant d'une trentaine de pays et attiré plus de 47.000 spectateurs, dont 7.000 jeunes.

"Le festival a su allier le prestige de son jury international, la forte implication du public et des plateformes d'influence professionnelle, qui lui ont permis de rivaliser désormais avec les grands festivals européens en termes d'influence et de rayonnement", souligne la publication italienne.

Les productions télévisuelles ne sont pas en reste, apportant "une contribution significative" à cet essor, relève la publication, expliquant que la deuxième saison de la série américaine "The Terminal List" (Prime) a été tournée à Marrakech, Casablanca et Tanger.

Avec l'ouverture de nouvelles

CAN 2025: Les tenues traditionnelles africaines illuminent les tribunes

Les tenues traditionnelles africaines ont marqué de leur empreinte les différentes phases de la Coupe d'Afrique des Nations organisée au Maroc, faisant des tribunes un espace d'expression du savoir-vivre africain et de la diversité culturelle d'un continent fier de ses racines.

Lors de cette édition, et à la différence de grandes compétitions footballistiques mondiales souvent caractérisées par l'uniformité du paysage visuel, le supportérisme africain a pris la forme d'une pratique culturelle pleinement assumée, l'habit traditionnel, avec ses couleurs éclatantes, s'élevant en vecteur d'expression de l'appartenance, de l'identité et de la joie collective.

Les supporters portant le "bogolan" malien, le "nkando" comorien, le "faso dan fani" burkinabé ou encore le "boubou" sénégalais, parmi d'autres tenues traditionnelles caractéristiques des peuples du continent, ont renvoyé depuis les gradins une belle image de fierté et de dignité. Plus que des expressions fol-

kloriques passagères, ces habits hauts en couleur sont l'expression vivante d'une identité collective pleinement assumée.

Au-delà de l'aspect esthétique, ces tenues sont porteuses de profondes significations sociales et spirituelles. Le bogolan malien renvoie à la sagesse, à la protection et à l'ancrage dans la terre, tandis que le nkando comorien reflète une sobriété raffinée. Le faso dan fani incarne, pour sa part, l'esprit d'indépendance et la fierté nationale au Burkina Faso, alors que le boubou sénégalais est l'expression du charisme et de la discipline.

La tenue traditionnelle marocaine n'était pas en reste de ce tableau culturel foisonnant. La splendide jellaba attire tous les regards et s'affirme comme un symbole d'élégance et de fierté nationale dans les stades.

Dans ce sens, Mohammed, supporter marocain, a indiqué à la MAP que "la jellaba n'est pas un simple vêtement traditionnel mais c'est un emblème d'authenticité et de prestige qui incarne

tout une histoire d'excellence de l'artisanat marocain, de la finesse de la couture à l'harmonie des couleurs", ajoutant que cette tenue beldi confère une présence aussi sereine qu'affirmée, à l'image d'un Maroc fier de son identité. Dans une déclaration similaire, Moussa, un supporter du Sénégal, a indiqué que plus qu'un vêtement, le boubou sénégalais traduit "un état d'âme qui enveloppe tout l'être de celui qui le porte".

Les ravissants costumes traditionnels africains suscitent l'admiration des photographes étrangers et contribuent ainsi à changer les idées reçues, a-t-il noté, ajoutant que grâce à ce patrimoine, le monde découvre la civilisation, l'élégance et le savoir-être africains.

A son tour, Ousmane, du Burkina Faso, s'est dit fier de porter le faso dan fani dans les tribunes de la CAN, affirmant que de nombreux supporters ont demandé à se prendre en photo avec lui, une occasion pour lui de présenter au monde cet habit traditionnel

Bouillon de culture

Vernissage

Le vernissage de l'exposition "En prose" de Khalil El Ghrab se tiendra, le 30 janvier aux jardins de l'Institut français à Tanger, offrant l'occasion de s'immerger dans l'univers poétique de l'artiste et d'apprécier des œuvres qui explorent la matière, la lumière et le symbolisme.

A l'occasion de l'ouverture du nouvel Institut français, plusieurs œuvres seront installées dans le parc, créant un dialogue artistique où les créations de Khalil El Ghrab rencontreront celles d'autres artistes marocains, transformant les jardins en un espace vivant où les formes se répondent et s'entrelacent.

Né en 1948 à Assilah, Khalil El Ghrab est reconnu pour sa maîtrise poétique de la matière et son engagement éthique envers l'art. Refusant le marché commercial, il a consacré sa vie à une pratique artistique qui transcende les contraintes matérielles pour se concentrer sur le symbolisme et l'impermanence.

Dans ses œuvres, il utilise des matériaux naturels et récupérés (paille, cuivre, chaux-vive) qui capturent le cycle de la vie et de la décomposition. Sa peinture, subtile et introspective, interroge le lien entre le visible et l'invisible.

Projection

La projection du film "Nouvelle vague" de Richard Linklater aura lieu, les 5 et 7 février à la Cinémathèque de Tanger (Cinéma Rif).

Ce film est une reconstitution stylisée et un hommage au tournage du film révolutionnaire de Jean-Luc Godard, "A bout de souffle" (1959). Il plonge le spectateur dans l'effervescence créative du mouvement de la Nouvelle Vague française, permettant de revivre l'énergie et le chaos de cette période emblématique.

burkinabé.

Évoquant la dimension symbolique du bogolan, Ibrahima, du Mali, a précisé que cette pièce-maîtresse du patrimoine malien a des connotations profondes relatives à la sagesse et à l'encracinement.

L'intérêt médiatique sans précédent pour les différentes phases de la CAN Maroc-2025 a participé à mettre au-devant de la scène les tenues traditionnelles africaines, porteuses de messages forts reflétant l'attachement des peuples à leurs identités et à leurs patrimoines millénaires.

L'édition marocaine de la CAN est au cœur d'une couverture médiatique internationale inédite avec quelque 3.800 journalistes mobilisés et la diffusion des matchs dans une dizaine de pays africains et européens, dans un contexte marqué par une augmentation des droits de diffusion, ce qui réaffirme la place grandissante de cette compétition dans la cartographie des événements sportifs marquants.

Par Mohamed Al-Amine Ikhbi (MAP)

XLII.

LÉLIA AU ROCHER.

Ainsi parlait Valmarina en marchant lentement avec Lélia dans un sentier des montagnes. Ils étaient sortis à minuit de la ville, et ils s'étaient enfouis dans les gorges désertes, sous la clarté pleine et douce de la lune. Ils allaient sans but, et pourtant ils marchaient vite. Le voyageur avait peine à suivre cette grande femme pâle qui semblait plus pâle et plus grande cette nuit-là qu'à l'ordinaire. C'était une de ces courses agitées qui ne déplacent que l'imagination, qui n'emportent que l'esprit, et où le corps semble n'avoir point de part, tant on est distrait de toute fatigue physique ; une de ces nuits où l'œil ne s'élève pas vers la voûte éthérée pour y suivre la marche harmonieuse de la constellation, mais où le regard de l'âme descend et pénètre dans les abîmes du souvenir et de la conscience ; une de ces heures qui durent toute une vie, et où l'on ne se sent exister que dans l'avenir et le passé.

Lélia levait pourtant vers le ciel un front plus audacieux que de coutume, mais elle ne voyait pas le ciel. Le vent soufflait dans ses cheveux et en rejetait à chaque instant le voile sombre sur son visage sans qu'elle s'en aperçût. Si Sténio l'eût vue en cet instant, pour la première fois il eût surpris l'agitation de son sein et l'inquiétude de son geste. Une sueur froide baignait ses épaules nues ; et son sourcil mobile s'abaissait et se joignait sous son front, dont un nuage semblait avoir obscurci la blancheur immaculée. De temps en temps elle s'arrêtait, croisait les bras sur sa poitrine ardente, et toisait son compagnon d'un regard sombre : on eût dit que la colère céleste allait éclater en elle.

Cependant, quand il s'interrompait, effrayé de l'effet de ses remontrances et craignant d'outrer-passer le but, elle retrouvait, comme par magie, toute sa sérenité hautaine ; et, souriant de la timidité affectueuse de son ami, elle lui faisait signe de continuer son discours et sa marche.

Quand il eut fini de parler, elle attendit encore longtemps qu'il ajoutât quelque chose ; puis elle s'assit sur une roche escarpée à un des sommets de la montagne, et leva convulsivement ses grands bras roidis par le désespoir vers les impénétrables étoiles.

« Vous souffrez ! lui dit son ami avec tristesse ; je vous ai fait du mal.

— Oui, répondit-elle en laissant retomber ses bras de marbre sur ses genoux, vous avez fait du mal à mon orgueil, et je m'écrierais volontiers avec les héros de Calderon : Ô mon honneur, vous êtes malade !

— Vous savez que ces maladies de l'orgueil se traitent par des moyens violents ? dit Valmarina.

— Je le sais ! dit-elle en éten-



dant la main pour lui commander le silence. »

Puis elle monta sur la crête du rocher, et, debout sur ce piédestal immense, dessinant sa haute taille aux reflets de la lune, elle se prit à rire d'un rire affreux, et Valmarina lui-même eut peur d'elle.

« Pourquoi riez-vous ? lui dit-il d'un ton sévère, est-ce que l'esprit du mal l'emporte ? Il me semble que je viens de voir votre bon ange s'envoler au bruit de ce rire amer et discordant.

— Il n'y a pas de mauvais ange ici, dit Lélia ; et, quant à mon bon ange, je me le serai à moi-même. Lélia saura sauver Lélia. Celui qui s'envole épouvanter par ce rire d'anathème et d'adieu, c'est l'esprit tentateur, c'est le fantôme qui avait revêtu une face d'ange, c'est celui que ma raillerie méprisante salut là-bas, c'est Sténio, le poète sacré, qui soupe cette nuit chez les filles de joie. »

Valmarina, abaissant ses regards vers les lointains horizons de la vallée, aperçut les lumières pâlissantes de la ville et le palais de la courtisane Pulchérie qui flamboyait de tout l'éclat d'une orgie nocturne.

En reportant son attention sur Lélia, il la vit assise et baignée de larmes.

« Malheureuse femme, lui dit-il, la jalouse vient d'entrer dans ton cœur.

— Dites plutôt, homme insensé, qu'elle vient d'en sortir, répondit-elle ; je pleure une illu-

sion et non pas un homme. Sténio n'a jamais existé ! c'était une création de ma pensée. Oh ! qu'elle était belle ! Il faut que je sois un grand artiste, un habile ouvrier, pour avoir produit cette figure céleste ! Raphaël et Michel-Ange, fondus l'un dans l'autre, n'eussent jamais rien fait aussi beau que ce qui était là. »

Et Lélia passa la main sur ce grand pli qui traversait son front dans ses heures d'extrême souffrance.

« J'ai beau l'y chercher maintenant, dit-elle, elle n'y est plus qu'une ombre pâlissante prête à rentrer dans la nuit du néant. Le vent de la mort a brisé ce lis de l'Eden. Le souffle de Pulchérie a tué mon Sténio. Il y a là-bas un spectre effaré qui hurle dans une taverne ; comment l'appelle-t-on maintenant ?

Ô mon poète ! je t'ensevelirai dans un tombeau digne de toi, dans un tombeau plus froid que le marbre, plus impénétrable que l'airain, plus caché que le diamant dans la pierre. Je t'ensevelirai dans mon cœur !

Et toi, spectre ! lève ton bras chancelant. Porte à ta lèvre souillée la coupe d'onyx de la bacchante ! Bois par défi à la santé de Lélia ! raille l'orgueilleuse insensée qui méprise les lèvres charmantes et la chevelure parfumée d'un si beau jeune homme. Va, Sténio ! ce corps ne sera bientôt plus qu'une autre propre à contenir les cinquante-sept espèces de vins de l'Archipel.

Déjà c'est une amphore vide, un fragile albâtre où le sang du cœur ne circule plus, où le feu de l'âme s'est éteint, et qui va tomber en éclats parmi des débris d'hommes et de coupes brisées sous la lame de Pulchérie.

Merci, ô mon Sténio ! tu m'as sauvé. Tu m'as empêchée de répandre la fange des passions vulgaires sur cette neige impolluée, sur cette glace éclatante où Dieu m'avait ensevelie. Grâce à toi, je ne suis pas sortie de mon palais de cristal. Quand tu m'as vue me risquer sur le seuil, tu t'es envolé en souriant vers les cieux, ô mon doux songe ! en jetant à l'impureté une robe souillée qu'elle couvre de baisers infâmes, et qu'elle croit être Sténio !

— Calmez ce délire, dit Valmarina en tâchant d'arracher Lélia à ce rocher qui semblait être pour elle le trépied de la pythonisse, et où il craignait que sa raison ne s'égarât entièrement.

— Laissez donc, laissez ! homme de petite patience et de lentes transactions ! s'écria-t-elle en le repoussant. Pour toi, la force est l'œuvre de toute une vie, n'est-ce pas ? Apprends que pour Lélia c'est l'œuvre d'une seule nuit. Va, ne crains rien de mon délire ; quand je descendrai de ce rocher, la ménade que tu vois sera la plus chaste et la plus calme des vestales. Laisse-moi dire adieu à un monde qui s'écroule, à un soleil qui s'efface. L'esprit de l'homme est une image abrégée, mais fidèle et complète, de l'infini. Quand un de ses foyers de vie s'éteint, il s'en rallume un autre plus brillant ; c'est que ce principe appartient à Dieu seul. Lélia n'est pas foudroyée parce qu'un homme l'a maudie. Il lui reste son propre cœur, et ce cœur renferme le sentiment de la Divinité, l'intuition et l'amour de la perfection ! Depuis quand perds-tu la vue du soleil parce qu'un des atomes que son rayon avait embrasés est rentré dans l'ombre ?

Elle s'assit et redévoit muette et immobile comme une statue. Le travail intérieur n'était pas plus visible en elle que le mouvement d'une montre au travers du métal qui le cache. Valmarina la contempla longtemps avec admiration et respect. Il n'y avait en elle, à ce moment-là, rien d'humain, rien de sympathique. Elle était belle et froide comme la force. Elle ressemblait à ces grands lions de marbre blanc du Pirée, qui, à force de regarder les flots, semblaient avoir acquis la puissance de les dompter.

— Vous dites qu'en entrant dans le boudoir de ma sœur, et qu'en y voyant mon buste, il a jeté sa coupe pleine de vin sur ce pauvre visage de marbre ? Vous dites qu'il a allumé le punch avec ma dernière lettre ?

Lélia fit ces questions avec calme, et voulut savoir les détails de cette colère de jeune homme, dont Valmarina avait été témoin quelques heures auparavant.

(A suivre)

ECOHELIX CONSTITUTION
Au terme d'un acte notarié, établi à Rabat en date du 19 novembre 2025, il a été établi les statuts d'une société SARL, dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination : ECOHELIX LIX
- Objet social : Transformation, préparation et la commercialisation de produits à base d'escargots, l'importation, l'exportation et la commercialisation de tous produits et marchandises liées ou non à l'activité principale, le transport de marchandises pour le compte de la société et, le cas échéant pour le compte de tiers.
- Durée : 99 ans.
- Siège social : Avenue AL KIFAH BLOC G N°52, 3ème étage CYM RABAT
- Capital social : 300.000 DHS (Trois Cent mille dirhams) divisé en 3000 parts (Trois mille parts) de 100,00 Dhs (cent dirhams) chacune, attribuées à hau-teur de 1500 parts sociales à M. Mehdi KHALLOUQ et 1500 parts sociales à la société FLORIDIENNE.
- Apports : apports en numéraires de 300.000,00 DH

libérés intégralement à part égale par M. Mehdi KHALLOUQ (150 000 DH) et la société FLORIDIENNE (150 000 DH)

- Gérance : M. Mehdi KHALLOUQ, gérant pour une durée illimitée.
- Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Rabat n°III le 07 janvier 2026. RC N°194453. N° 157/PA

DARNASHOP
« SARL AU »
AU CAPITAL DE CENT MILLE (100.000,00) DIRHAMS
SIÈGE SOCIAL :
BD ABDELKARIM EL KHATTABI RESIDENCE JAWAD 109
3EME ETAGE APPT 43 GUELIZ MARRAKECH
Avis de la dissolution anticipée :
Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire établi en la forme sous seing privé en date du 17/11/2025, enregistré à Marrakech le 02/12/2025, l'associé unique approuve et accepte :

- La dissolution anticipée de ladite société.
- Nomination de M. MIRI YACINE liquidateur de la dite société.

- La désignation du siège social de ladite société comme siège de la liquidation.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Marrakech le 15/12/2025 sous le N° 186485, RC N° 151273 N° 158/PA

«BLUE-ACCESS-SAY » SARL/AU
AU CAPITAL DE CENT MILLE (100.000,00) DIRHAMS
SIÈGE SOCIAL :

BD BRAHIM ROUDANI
LOT ENNAKHIL RUE H2 N°46 OUDJA.
CLOTURE DE LIQUIDATION

Au terme de la décision de l'associé unique en date du 20/12/2025, de la société «BLUE-ACCESS-SAY» SARL/AU, il a été décidé ce qui suit :

- La clôture de liquidation et la radiation de ladite société du registre de commerce.
- Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce d'OUJDA le 09/01/2025 sous le N° 8890.

N° 159/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
والية جهة بني ملال - خنيفرة
عمالة إقليم بني ملال
الجهة الغربية لأولاد بوعيل

اعلان باب اداء

يلهى إلى علم العموم أن مشروع تصميم تهيئة مركز الزوار (التصميم رقم PA n° 07/2024

وضابطته)، سيتم إيداعه بمقر جماعة أولاد يعيش وذلك خلال فترة مدتها شهرا واحدا تبتدئ من

لوليز 27. وإن ملأنا وسجلا سوسيعلن لهذا الغرض في متارب العموم قصد إدراج

ملحوظاتهم وذلك بنفس المقر وأثناء أوقات العمل الرسمية.

N° 160/PA

Royaume du Maroc
ministère de l'intérieur
province de Taroudant
commune d'Amalou

Avis d'examen d'aptitude professionnelle

La commune d'Amalou organise le : 07/02/2026, à partir de 10h00min , un examen d'aptitude professionnelle année 2026 , pour accès au grade de Adjoint technique G1 , Ech. 8, au profit des fonctionnaires rétribué sur le budget de la commune ayant six (6) ans d'ancienneté dans le grade d'adjoint technique Grade 2 , Echelle . 6.

C'examen sera organisé au siège de cette commune, et le nombre des poste ouverts est : Une poste (01).

Le dernier délai de dépôt les demandes de candidatures est le :02/02/2026 à 11h00min

N° 161/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAZA
CERCLE DE TAINESTE
COMMUNE DE KAF EL GHAR

* * * *

AVIS N°01/2026 VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES (SEANCE PUBLIQUE)

Le mardi 10 Fevrier 2026 à 11 heures, il sera procédé dans la salle des réunions de la Commune de Kaf El Ghar à la vente aux enchères publiques d'un engin et un véhicule communaux selon 02 lots :

N° du lot	marque de l'engin ou du véhicule	N° dans la série J	Etat de l'engin ou du véhicule	Montant du caution provisoire	Prix de départ des enchères
1	VOLVO Tractopelle	J 0205323	Peut être mis en circulation	20000.00	85000.00
2	MERCEDES Fourgonnette	J 0186216	Ne Peut pas être mis en circulation	5000.00	12000.00

- Le dossier d'appel de la vente aux enchères publiques peut être retiré auprès de la régie des recettes de la Commune de Kaf El Ghar , il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma
- Tout candidat souhaitant participer au processus de vente peut inspecter l'engin et les véhicules proposées à la vente dans l'entrepôt collectif afin de bien les examiner et les connaître, et la personne à qui sera attribuée l'adjudication ne peut demander aucune réduction ni renoncer au processus de vente , et ce pendant les jours ouvrables de la période s'étendant du 20/01/2026 au 10/02/2026, de 09H à 16H. La participation aux enchères vaut l'acceptation de l'état dans lequel se trouve l'objet vendu.
- Les désirants participer à cette Adjudication, soit des personnes physiques ou morales, devront être munis d' un dossier comportant les pièces prévues à l'article onze (11) du CPS

N° 162/PA



ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR ET REGION

AVIS APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL A MAJORIZATION
N° 01/AOO/DPJR/ANP/2026

SEANCE PUBLIQUE

Le 10 février 2026 à 11h00, Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction du Port de Jorf Lasfar et Région à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national à majoration ayant pour objet :

PRESTATION DE SURVEILLANCE DE L'INSTALLATION PORTUAIRE DE PORT DE JORF LASFAR

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics dans les conditions prévues à l'article 22 du Règlement du 01 Juillet 2025 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est de :

5.922.960,00 DHS HT soit en lettres **Cinq millions neuf cent vingt-deux mille neuf cent soixante Dithams Hors Taxes.**

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **100 000, 00 DHS (Cent Mille Dirhams).**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents doivent :

- Déposer électroniquement leurs plis conformément à l'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 Hjra 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par article 09 du règlement de la consultation

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- Direction du Port de Jorf Lasfar et Région auprès de la Division Support- Bureau des Marchés -au km 22 route de Oualidia -El Jadida -
Tél : 05 29 05 99 49 - 06 20 69 51 82- Fax : 05 23 34 54 31.

Agence Nationale des Ports - Direction du Port de Jorf Lasfar et Région
Km 22, route oualidia, BP 3182, El Jadida (Poste principale)

Tél : 05.29.05.99.49/ 06.20.69.51.82/06.20.69.53.11 - Fax : 05.23.34.54.31

N° 163/PA

MyLinge
Siège social :
RESIDENCE PRIMA
OFFICE N 105 APPT 16
ETG 3 ANGLE 11 JAN-
VIER ET MOSTAFA
MAANI Casablanca.
I- Au terme d'un acte
sous - seing privé en
date du 02/01/2026 à
Casablanca, il a été établi
les statuts de la so-
ciété à responsabilité
limitée dont les caracté-
ristiques sont les sui-
vants : * Objet: la société
a pour objet directement
: -L'importation et l'ex-
portation de tous pro-
duits et marchandises ;
-La vente en ligne (e-
commerce) de tous pro-
duits et marchandises ;
-La commission, le cour-
tage et la représentation
commerciale ;* Dénomi-
nation : « MyLinge » *
Siège : RÉSIDENCE
PRIMA OFFICE N 105
APPT 16 ETG 3 ANGLE
11 JANVIER ET MOS-
TAFA MAANI Casablanca.
-Durée : 99 ans.
-Capital : 100.000,00
DHS souscrit en numé-
raire et divisé en 1.000
parts de 100,00 DHS
toutes libérées, répartie
comme suit : Monsieur
AMADI ACHRAF: 500
PARTS et Madame MES-
BAH CHAIMAA : 500

PARTS, -Gérance : La so-
ciété est Gérée Et Admi-
nistrée par: Monsieur
AMADI ACHRAF pour
une durée illimitée. -
Année sociale : 1er jan-
vier au 31 décembre. II-
Le dépôt légal a été effec-
tué au Greffe du Tribu-
nal de Commerce de
Casablanca sous le N°
1007207 en date du
13/01/2026, RC N°
710771.

N° 166/PA

SIZEWELL TIRES

Siège social :
RÉSIDENCE PRIMA
OFFICE N 105 APPT 16
ETG 3 ANGLE 11 JAN-
VIER ET MOSTAFA
MAANI Casablanca.

I- Au terme d'un acte
sous - seing privé en
date du 05/01/2026 à
Casablanca, il a été établi
les statuts de la société à
par actions simplifiée à
associé unique (S.A.S.U)
dont les caractéristiques
sont les suivants : * Objet
: la société a pour objet
directement : - La vente,
importation, exportation,
distribution et com-
mercialisation de
pneumatiques, lubri-
fiants, AdBlue, pièces et
accessoires automobiles.
- La fourniture de presta-
tions de services et d'as-

sistance technique liées à
la vente, l'entretien, la
pose, le montage, le
stockage et la gestion de
pneumatiques, lubri-
fiants, AdBlue, pièces et
accessoires automobiles.
* Dénomination : SIZE-
WELL TIRES* * Siège so-
cial : RÉSIDENCE
PRIMA OFFICE N 105
APPT 16 ETG 3 ANGLE
11 JANVIER ET MOS-
TAFA MAANI Casablanca.
-Durée : 99 ans.
-Capital : 800.000,00
DHS souscrit en numé-
raire et divisé en 8.000
actions ordinaires de
cent (100) dirhams de va-
leur nominale chacune,
entiièrement libérées, ré-
partie comme suit : Mon-
sieur HADDANI
HAMID: 8.000 actions, -
Désignation du premier
président : La société est
Gérée Et Administrée
par: Monsieur HAD-
DANI HAMID pour une
durée illimitée. -Année
sociale : 1er janvier au 31
décembre. II- Le dépôt
légal a été effectué au
Greffé du Tribunal de
Commerce de Casablanca
sous le N°
1007214 en date du
13/01/2026, RC N°
710785.

N° 167/PA

MODIFICATION
I/- suivant au PV de
l'AGE en date du
27/11/2025 de la société
CHAMALIASSUR SAR-
LAU, il a été décidé:
- Transfert du siège so-
cial :

Ancienne adresse :
CHEFCHAOUEN, AVE-
NU ALLAL EL FASSI
RÉSIDENCE ALANDA-
LOUS NUMERO 18 APT
2.

Nouvelle adresse : CHEF-
CHAOUEN, AV ALLAL
EL FASSI ROUTE TE-
TOUAN N°20.

- Mise à jour des statuts
II/-Le dépôt légal a été
effectué et immatriculé
au tribunal de première
instance de
CHAOUEN le
12/01/2025 sous le nu-
méro 501 /2025.

N° 168/PA

MODIFICATION
I/- suivant au PV de
l'AGE en date du
03/12/2025 de la société
NANIS COSMETICS
SARLAU, il a été décidé:
- Cession des parts so-
ciales :
-cession de 500 parts so-
ciales soit 50.000,00 DHS
appartenant à Mme
GHAZZALI NADA au

profit de Mr ME-
ROUANE EL HAR-
FAOUI.

-cession de 500 parts so-
ciales soit 50.000,00 DHS
appartenant à Mme
GHAZZALI NISRINE
au profit de Mr ME-
ROUANE EL HAR-
FAOUI.

- Nouvelle répartition
du capital :

- Mr MEROUANE EL
HARFAOUI 1000 Parts
Soit 100.000,00 DH
TOTAL 1000 Parts Soit
100.000 DHS

- démission des cogé-
rants Mme GHAZZALI
NADA et GHAZZALI
NISRINE et leurs don-
tient quittus sur ses cogé-
rances depuis la création
de la société à ce jour.

- Nomination de MR
MEROUANE EL HAR-
FAOUI comme nouveau
Gérant pour une durée
indéterminée.

- La société sera enga-
gée par la signature de
Mr MEROUANE EL HAR-
FAOUI.

- changement de la
forme juridique d'une
Société à Responsabilité
Limitée (SARL) à une
Société à Responsabilité
Limitée Associé Unique
(SARL AU).

*-la mise à jour des sta-
tuts.

II/-Le dépôt légal a été
effectué et immatriculé
au tribunal de commerce
CASABLANCA le
07/01/2026 sous le nu-
méro 1006573.

N° 169/PA

FiduExpress
Cabinet de Travaux
Comptables, Juridiques
& Fiscaux
EKAM SERVICES
SARLAU

Suivant un PV de l'AGE
du 12/01/2026, La col-
lectivité des associés dé-
cide ce qui suit :

- la dissolution anticipée
de la société en date de
12/01/2026

-Le siège de la liquidation
est fixé à : LÔT AL
FATEH 01 BLOC 06
N°127 BENI YAKHLEF -
MOHAMMEDIA.

-La nomination en qua-
lité de liquidateur de la
société, pour la durée de
la liquidation, M. ED-
DAROUSSI MILOUD.

Le dépôt légal a été ef-
fectué au tribunal de pre-
mière instance de
Mohammedia le
15/01/2026 sous le nu-
méro : 64

N° 170/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE KHÉNIFRA
COMMUNE DE KHÉNIFRA

SERVICE DES MARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
NATIONAL N° : 46/2025

Le 17 Février 2026 à Onze (11) heures il sera procédé dans les bureaux de M. le président de la commune de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant :

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UN TRONÇON DU BOULEVARD MOHAMMED V SUR UN
LINEAIRE ENVIRON 733M : ALLANT DE LA DIRECTION DU MINISTÈRE DE L'EDUCATION
NATIONALE AU GIRATOIRE DES SAPEURS-POMPIERS. A LA COMMUNE DE KHÉNIFRA
PROVINCE DE KHÉNIFRA

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : neuf millions neuf
cent sixante et onze mille quatre cent soixante-six Dirhams, 00 CTS TTC (9 971 466, 00 DHS TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cent quatre-vingt mille Dirhams, 00 CTS TTC (180
000,00 DHS).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des
articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics
accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives du Dossier administratif, Dossier technique et Les pièces complémentaires exigées
par le dossier d'appel d'offres à fournir sont celles prévues par l'article 22 du décret n° 2-22-431 précité, et par l'article
10 du règlement de consultation.

Les fiches techniques ou les prospectus et les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres
doivent être déposés au service des marchés de la commune de Khénifra comme indiqué par les articles 11 et
12 du règlement de consultation.

- La participation à la présente consultation est subordonnée à la remise des candidats :

* Un certificat de qualification et de classification ou sa copie certifiée conforme à l'originale Suivant :

Qualification exigée	Classe Minimale exigée
B6	3
02	3

N° 165/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PREFECTURE DE MOHAMMEDIA
COMMUNE AIN HARROUDA
DIRECTION DES SERVICES
BUREAU DES MARCHES

N° 10704 /

000108

- AVIS RECTIFICATIF -
Relatif à l'appel d'offre ouvert
Sur offres des prix N°02/2026
- Séance Publique-

Le président de la commune Ain Harrouda informe le public et
l'ensemble des concurrents que des rectifications ont été apportées au
niveau de l'appel d'offre ouvert sur offres de prix N°02/2026 - séance
publique-, ayant pour objet : PRESTATION DE LABORATOIRE POUR
LE CONTROLE DE LA QUALITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
DE SIEGE DE LA COMMUNE AIN HARROUDA - et qui a été publié en
date du 10/11 JANVIER 2026 aux journaux suivant :

- Al Ittihad Al Ichtiraki N°14227.
- Libération N°10704 pour les mêmes jours.

Cette rectification a été apportée au niveau du contenu des avis
d'appels d'offres ouvert Sur offres des prix N°02/2026 - Séance
Publique- et qui a été publié au journal Libération N°10704 en date 10-
11 Janvier 2025 , été rectifié comme suit :

- 1. Modification au niveau de certificats de qualification et classification des laboratoires de bâtiments des travaux publics demandés:** Aucun certificat
- 2. Au lieu de:** les concurrents sont tenus de produire des certificats de qualification et classification des laboratoires de bâtiments des travaux publics CQ1 (Catégorie 3) et CQ9(Catégorie 3).

Le reste sans changement

N° 164/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTE ET DE LA PROTECTION SOCIALE
CHU IBN ROCHD-CASABLANCA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ
SUR OFFRES DES PRIX N°003/2026/CHUIRC
Le 29/01/2026 à 09h 00min, il sera procédé dans les bureaux de la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN-CASA-BLANCA, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix n°003/2026/CHUIRC du 29/01/2026 pour : ACHAT DE FOURNITURES DE BUREAU (PA-

PETERIE) POUR LES FORMATIONS RELEVANT DU CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE IBN ROCHD DE CASABLANCA.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée comme suit : 832 686,40 DHS TTC (HUIT CENT TRENTÉ-DEUX MILLE SIX CENT QUATRE-VINGT-SIX DIRHAMS QUARANTE CENTIMES TOUTES TAXES COMPRISSES).
*Le cautionnement provisoire est fixé à 16 600,00 DHS (Seize mille six cents

dirhams)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30-32 34 du décret n°2-22-431 du 15 chaâbane 1444 (8 mars 2023), relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°5 du règlement de consultation.

N° 171/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR

REGION DE CASABLANCA SETTAT PROVINCE DE SETTAT COMMUNE D'EL BOROUJ AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 10/BOR/2025

Le 09/02/2026 à 11 h, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Commune d'El borouj à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n° 10/BOR/2025 pour : TRAVAUX DE RENFORCEMENT ET REFECITION DES CHAUSSÉES DEGRADEES DE LA COMMUNE D'EL BOROUJ PROVINCE SETTAT.

Le dossier de d'Appel

D'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

-L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à Deux millions huit cent soixante-seize mille quatre cents Dirhams TTC (2 876 400,00 DH TTC).

-Le cautionnement provisoire est fixé à Cinquante sept mille Dirhams (57 000,00 dh)

-Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 31,34 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaâbane 1 444 (8 mars

2023) relatif aux marchés publics, et aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les candidats doivent : Déposer leurs dossiers par voie de soumission électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation

N° 172/PA

Horaires des trains

Grille Horaire "Casa Vgs - Tanger" à partir du 15 Septembre 2025

N° de Train	Casa Voyageurs		Rabat Agdal		Kénitra		Tanger Ville	
	Départ	Arrivée	Départ	Arrivée	Départ	Arrivée	Départ	Arrivée
*1001	6:00	06:51	06:56	07:26	07:29	08:17		
1005	7:00	07:51	07:56	08:26	08:29	09:17		
1009	8:00	08:51	08:56	09:26	09:29	10:17		
1013	9:00	09:51	09:56	10:26	10:29	11:17		
1017	10:00	10:51	10:56	11:26	11:29	12:17		
1021	11:00	11:51	11:56	12:26	12:29	13:17		
1025	12:00	12:51	12:56	13:26	13:29	14:17		
1033	14:00	14:51	14:56	15:26	15:29	16:17		
1037	15:00	15:51	15:56	16:26	16:29	17:17		
1041	16:00	16:51	16:56	17:26	17:29	18:17		
1045	17:00	17:51	17:56	18:26	18:29	19:17		
1049	18:00	18:51	18:56	19:26	19:29	20:17		
1053	19:00	19:51	19:56	20:26	20:29	21:17		
**1057	20:00	20:51	20:56	21:26	21:29	22:17		
1061	21:00	21:51	21:56	22:26	22:29	23:17		

* Ne circulent pas les Dimanches et jours fériés

** Circule uniquement les Vendredis et les Dimanches

N° de Train	Sens Casa voyageurs		Sens Tanger		Sens Casa voyageurs		Sens Tanger	
	Tanger Ville	Kénitra	Rabat Agdal	Casa Voyageurs	Départ	Arrivée	Départ	Arrivée
*2001	6:00	6:51	6:53	07:22	07:27	08:17		
2005	7:00	7:51	7:53	08:22	08:27	09:17		
2009	8:00	8:51	8:53	09:22	09:27	10:17		
2013	9:00	9:51	9:53	10:22	10:27	11:17		
2017	10:00	10:51	10:53	11:22	11:27	12:17		
2021	11:00	11:51	11:53	12:22	12:27	13:17		
2025	12:00	12:51	12:53	13:22	13:27	14:17		
2033	14:00	14:51	14:53	15:22	15:27	16:17		
2037	15:00	15:51	15:53	16:22	16:27	17:17		
2041	16:00	16:51	16:53	17:22	17:27	18:17		
2045	17:00	17:51	17:53	18:22	18:27	19:17		
2049	18:00	18:51	18:53	19:22	19:27	20:17		
2053	19:00	19:51	19:53	20:22	20:27	21:17		
**2057	20:00	20:51	20:53	21:22	21:27	22:17		
2061	21:00	21:51	21:53	22:22	22:27	23:17		

Grille Horaire "Marrakech - Fès" à partir du 15 Septembre 2025

TRAINS EN PROVENANCE DE FÈS									
TRAIN	Fès	Aïn Taoujdat	Sebka	Alouïn	Meknès	Sidi Kacem	Sidi Slimane	Sidi Yahia	Kenitra
*104	4:35				05:11	05:57	06:11	07:00	07:20
106	5:35	5:49			6:11	6:16	06:58	07:13	07:34
110	6:35				07:11	07:16	07:58	08:04	08:20
112	7:35	7:48	7:58		8:11	8:16	08:58	09:11	10:00
114	8:35				9:11	9:16	09:58	10:11	10:20
116	9:35	9:49			10:11	10:16	10:58	11:11	12:00
118	10:35				11:11	11:16	11:58	12:11	12:34
120	11:35	11:48	11:58		12:11	12:16	12:58	13:11	14:00
122	12:35				13:11	13:16	13:58	14:11	15:00
124	13:35	13:49			14:11	14:16	14:58	15:11	16:00
126	14:35				15:11	15:16	15:58	16:11	17:00
128	15:35	15:48	15:58		16:11	16:16	16:58	17:11	17:34
130	16:35	16:49			17:11	17:16	17:58	18:11	19:00
132	17:35	17:49			18:11	18:16	18:58	19:11	20:00
134	18:35				19:11	19:16	19:58	20:11	20:30
138	20:35				21:11	21:16	21:58	22:11	23:00

*Ne circule pas dimanche et jours fériés

TRAIN	Marrakech	Benguerir	Setta	Berrechid	Bouskoura	L'oasis	Casa Voyageurs	Aïn Sebâa	Mohammadia	Rabat Agdal	Rabat Ville	Salé Ville	Salé Tabriquet	Kenitra	Sidi Yahia	Sidi Slimane	Sidi Kacem	Meknès Amir	Sebka Alouïn	Aïn Taoujdat	Fès	
*600	4:30	5:25	6:25	6:46	7:02	7:15	7:30	7:39	7:49	8:30	8:36	8:45	8:49	9:12	9:51	10:08	10:47	10:57	11:18	11:34		
602	5:30	6:25	7:25	7:46	8:02	8:15	8:30	8:39	8:49	9:30	9:36	9:45	9:49	10:12	10:52	11:10	11:49	11:59		12:34		
604	6:35	7:26	8:30	8:51			9:15	9:30	9:49	10:30	10:36	10:45	10:49	11:12	11:50	12:08	12:47	12:57	13:09	13:21	13:37	
606	7:35	8:26	9:30	9:51			10:15	10:30	10:39	10:49	11:30	11:36	11:45	11:49	12:12	12:52	13:10	13:49	13:59		14:32	
608	8:35	9:26	10:30	10:51			11:15	11:30	11:39	11:49	12:30	12:36	12:45	12:49	13:12	13:50	14:08	14:47	14:57	15:18	15:34	
610	9:35	10:26	11:30	11:51			12:15	12:30	12:39	12:49	13:30	13:36	13:45	13:49	14:12	14:52	15:10	15:49	15:58		16:30	
612	10:35	11:26	12:30	12:51			13:15	13:30	13:39	13:49	14:30	14:36	14:45	14:49	15:12	15:50	16:08	16:47	16:56	17:09	17:21	17:37
614	11:35	12:26	13:30	13:51			14:15	14:30	14:39	14:49	15:30	15:36	15:45	15:49	16:12	16:52	17:10	17:49	17:58		18:18	
616	12:35	13:26	14:30	14:51			15:15	15:30	15:39	15:49	16:30	16:36	16:45	16:49	17:12	17:52	18:10	18:49	18:58		19:18	
618	13:35	14:26	15:30	15:51			16:15	16:30	16:39	16:49	17:30	17:36	17:45	17:49	18:12	18:52	19:10	19:49	19:58		20:30	
620	14:35	15:26	16:30	16:51			17:15	17:30	17:39	17:49	18:30	18:36	18:45	18:49	19:12	19:50	20:08	20:47	20:57	21:09	21:21	21:37
622	15:35	16:26	17:30	17:51			18:15	18:30	18:39	18:49	19:30	19:36	19:45	19:49	20:12	20:52	21:10	21:49	21:58		22:30	
624	16:35	17:26	18:30	18:51			19:15	19:30	19:39	19:49	20:30	20:36	20:45	20:49	21:12	21:50	22:08	22:47	22:56	23:17	23:34	
626	17:35	18:26	19:30	19:51			20:15	20:30	20:39	20:49	21:30	21:36	21:45	21:49	22:12	22:50	23:08	23:44	0:07	0:55	1:28	
628	18:35	19:26	20:30	20:51			21:15	21:30	21:39	21:49</td												

Portrait



Julio Iglesias Une image de "Latin lover" fissurée par des accusations de délits sexuels

Archétype quasi caricatural du "Latin lover", célèbre dans le monde entier, Julio Iglesias a accumulé disques d'or et fortune, revendiquant des milliers de conquêtes féminines en 50 ans, une image qui s'est fissurée avec la plainte récente de deux ex-employées pour des délits sexuels.

"J'ai créé un style et je m'y tiens depuis 35 ans. C'est comme ça que je suis devenu l'artiste latino le plus important du siècle !", se vantait en 2003 ce Madrilène aujourd'hui âgé de 82 ans.

Interprète de "Je n'ai pas changé", "Pauvres diables" (Vous les femmes), "Manuela", "Viens m'embrasser", l'Espagnol avait vu sa carrière décoller dans les années 1970 jusqu'à devenir l'artiste hispanophone ayant vendu le plus de disques dans le monde, avec des centaines de millions d'albums écoulés dans de nombreuses langues.

Revendiquant fièrement son image de séducteur, multipliant les allusions à sa vie sexuelle, quitte d'ailleurs à assurer n'avoir "jamais été un bon amant", amateur de

grands vins et de mets fins, il s'est toujours astreint à une discipline de fer, craignant qu'on "cesse de l'aimer" en le "voyant avec un gros ventre".

"Moi, j'aime qu'on m'aime, c'est pour ça que je fais ce métier. De l'argent, j'en ai, mais garder l'amour du public, c'est un boulot au quotidien", disait en 2004 celui qui assurait aussi aimer "l'affection et la tendresse d'une femme plus que tout".

Brushing soigné, sourire éclatant et peau tannée, le chanteur de charme est longtemps apparu cintré dans un

costume trois-pièces, enchaînant les tournées mondiales devant un public féminin conquis d'avance par le rituel immuable de ses concerts.

Pourtant, "rien ne me prédestinait à cette vie de rêve", assurait le Madrilène aux plus de 80 disques.

Né le 23 septembre 1943 dans l'Espagne franquiste, dans une famille bourgeoise où l'on n'écoutait pas de musique, le jeune Julio se réveillait dans un jardin de but.

Très doué, une carrière professionnelle lui tend les bras au Real Madrid, où il joue dans les équipes de jeunes, mais une maladie et un accident au début des années 1960 brisent ce destin.

Pendant sa longue rééducation, il apprend la guitare. Et le 17 juillet 1968, alors étudiant en droit, il remporte le "Festival de la chanson" de Benidorm (sud-est de l'Espagne) avec le titre "La vida sigue igual", décrochant un contrat avec une maison de disques.

Figure respectée

Le succès est immédiat, d'abord en Espagne, puis en

„

Moi, j'aime
qu'on m'aime,
c'est pour ça que
je fais ce métier.
De l'argent,
j'en ai, mais
garder l'amour
du public,
c'est un boulot
au quotidien

Europe où ce polyglotte chante en français, allemand, italien, portugais...

Dans les années 1970, il devient aussi une star en Amérique latine avant de travailler avec des stars américaines comme Frank Sinatra, Stevie Wonder ou Diana Ross pour des duos prestigieux.

Reconnu mondialement, il obtient en 1985 son étoile sur Hollywood Boulevard.

Multimillionnaire, le chanteur, dont le nom sera cité en 2021 dans l'enquête sur l'éva-

sion fiscale des Pandora Papers, voyage en jet privé entre ses résidences de Miami, de République dominicaine, des Bahamas et d'Andalousie.

Marié deux fois, le chanteur a eu huit enfants dont deux sont chanteurs: Enrique et Julio Iglesias Jr.

En 2019, après des années de procédures judiciaires, un tribunal espagnol l'avait aussi reconnu comme le père biologique d'un Espagnol de 43 ans, dont la mère, une ancienne danseuse portugaise, affirmait avoir eu une liaison avec le chanteur.

"Ne me demande pas combien j'ai de frères, je ne le sais pas moi-même", avait déjà lancé à la télévision en 2018 Julio Iglesias Jr.

Icone d'une génération d'Espagnols au sortir de la dictature de Franco, restée une figure respectée malgré sa discréption depuis quelques années, Julio Iglesias est aujourd'hui accusé par deux anciennes employées qui ont porté plainte contre lui pour des délits sexuels notamment, commis en 2021 dans ses résidences de République dominicaine et des Bahamas.

J'ai créé un style
et je m'y tiens
depuis 35 ans.
C'est comme
ça que je suis
devenu l'artiste
latino le plus
important
du siècle !

Etudier les chimpanzés, loin du danger des mines d'or

Dans l'extrême sud-est pauvre du Sénégal, où le travail de forçat dans les mines d'or artisanales est l'une des principales activités, Michel Tama Sadiakhou a réchappé aux dangers de la mine pour vivre un destin rare: il fait partie d'un projet de recherche pionnier sur un clan de chimpanzés au mode de vie unique.

Pour Michel et quatre autres habitants de la région, tous dépourvus de diplômes d'études secondaires sauf un, ce projet s'est avéré une opportunité inespérée d'échapper à la pauvreté ou au calvaire du travail dans les mines, et de se plonger dans la matière scientifique.

"C'est vraiment une chance. Je ne pouvais vraiment pas imaginer ça...", confie M. Sadiakhou à l'AFP en évoquant sa participation au "Fongoli Sassandra Chimpanzee Project", fondé en 2001 par la primatologue américaine Jill Pruetz.

Mme Pruetz a fait plusieurs découvertes fascinantes en étudiant une communauté d'une trentaine de chimpanzés d'Afrique de l'Ouest, qu'elle a baptisé les chimpanzés de Fongoli.

Le groupe vit dans la brousse plutôt que dans la forêt, aux côtés d'autres clans de chimpanzés, dans la région de

Kédougou au Sénégal, à la frontière avec le Mali et la Guinée.

Les femelles de Fongoli sont les seuls animaux au monde dont il est prouvé qu'elles chassent régulièrement à l'aide d'outils, fabriquant des lances à partir de branches d'arbre pour tuer des petits primates, les galagos.

En ce matin ensoleillé, Michel Sadiakhou et les autres chercheurs sont en plein travail, observant et prenant des notes sur ces chimpanzés. Ils doivent chaque jour choisir un mâle adulte à suivre parmi les dix que compte la colonie.

Non loin d'eux, Mike, un membre charismatique d'âge moyen du groupe, se promène dans la savane, un fruit du baobab suspendu à sa bouche par une tige - un en-cas pour plus tard.

Les chercheurs, qui appartiennent aux groupes ethniques locaux Bédik et Bassari de la région, notent tout: des vocalisations à la consommation alimentaire, en passant par les interactions sociales et les tambours de soutien (battements rythmiques sur les arbres).

M. Sadiakhou, 37 ans, qui travaille dans le projet depuis 2009, décrit les chimpanzés comme une "deuxième famille".

"Quand je suis avec les chimpan-



zés, c'est comme si j'étais avec d'autres personnes", confie-t-il sur sa relation avec les primates vivant dans un espace qui s'étend sur 100 km².

Devenu aujourd'hui chercheur en chef, ce père de quatre enfants n'avait jamais vu de chimpanzé lorsqu'il a quitté son travail dans les mines d'or "risquées", connues localement sous le nom de "dioura".

Son collègue Nazaire Bonnag, 31 ans, a lui aussi décidé d'abandonner cette activité après avoir été témoin de la mort d'un homme qui n'est jamais

remonté de la mine où il travaillait.

Depuis, "j'ai dit non, je ne peux pas continuer comme ça", explique-t-il depuis le camp permanent des chercheurs, formé de huttes au toit de chaume.

La région de Kédougou, où se situe la savane de Fongoli, est la plus grande productrice d'or du pays, représentant 98% des sites d'extraction d'or traditionnels, selon une étude en 2018 de l'Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD).

C'est une des régions les plus pau-

vres du Sénégal, avec un taux de pauvreté supérieur à 69%, selon les chiffres de l'ANSD de 2021-2022.

Sur l'un des nombreux sites miniers situés dans l'environnement immédiat de ces grands singes, une large crevasse à la surface de la terre mène à un tunnel souterrain profond où des hommes fatigués et couverts de poussière entrent et sortent. D'autres travaillent autour de fosses plus petites, tandis qu'une machine à broyer les roches écrase bruyamment le substrat.

Plus de 30.000 personnes travaillent dans le secteur traditionnel de l'extraction aurifère au Sénégal, selon un rapport de l'ANSD en 2018.

Mais ce nombre n'a cessé d'augmenter ces dernières années, estime Aliou Bakhoum, directeur d'une ONG locale. La "dioura" peut être lucrative pour ceux qui découvrent de l'or, mais c'est une question de "chance", dit-il, décrivant un travail dangereux.

L'essor de l'exploitation aurifère depuis les années 2010 a attiré nombre d'habitants locaux. L'exploitation présente toutefois de nouvelles menaces pour la survie des chimpanzés: augmentation de la pollution de l'eau, déforestation et propagation de maladies humaines.

Recette

Tarte meringuée au citron



Ingédients :

La pâte
3 paquets de biscuits à la noix de coco
½ verre de beurre fondu
1 sachet de sucre vanillé
1 jaune d'œuf
Crème pâtissière
4 jaunes d'œufs
1 petit verre de citron
1 boîte de lait concentré sucré (400g)
La meringue
4 blancs d'œufs
1 pincée de sel
1 sachet de vanille
1 petit verre de sucre

Préparation :

Passer les biscuits au mixeur. Verser dans un récipient et mélanger avec le beurre fondu, le sucre vanillé et le sucre semoule sans cesser de battre.

Préparation de la meringue : faire monter les blancs d'œufs avec une pincée de sel en neige puis ajouter le sucre vanillé et le sucre semoule sans cesser de battre.

Verser la meringue sur la tarte et l'étaler. Cuire dans un four préchauffé à 190 °C environ 25 mn. Laisser refroidir et mettre au frais. Servir froid.

Pour la première fois en 50 ans, soldé migratoire négatif aux Etats-Unis

Les Etats-Unis ont enregistré un soldé migratoire négatif en 2025, une première depuis au moins 50 ans, selon un rapport publié mardi par la Brookings Institution.

En 2025, le nombre de personnes ayant quitté les Etats-Unis a été supérieur à celui des immigrants qui y sont entrés, relève cette étude.

"La première année du second mandat de Trump a été marquée par des changements radicaux dans la politique d'immigration, entraînant un net ralentissement de la migration nette vers les Etats-Unis", écrivent les auteurs de l'étude.

"La migration nette a probablement été proche de zéro, voire négative, au cours de l'année civile 2025, une première depuis au moins un demi-siècle", indique le rapport.

"Bien qu'un fort degré d'incertitude politique subsiste, une migration nette négative en 2026 est également probable", ajoute-t-il.

Selon les estimations des auteurs du rapport, la migration

nette vers les Etats-Unis devrait se situer entre -10.000 et -295.000 en 2025.

Le rapport explique qu'un soldé migratoire négatif aura "des conséquences importantes sur la macroéconomie" américaine.

"Ces dernières années, la croissance de la population active née aux Etats-Unis a été faible et la quasi-totalité de la croissance de la

population active est imputable aux flux migratoires", rappelle l'étude en notant que "les immigrants fournissent à la fois de la main-d'œuvre et génèrent une demande de biens et de services".

Une baisse de l'immigration entraînera une croissance plus faible de l'emploi, du PIB et des dépenses de consommation, ont mis en garde les auteurs de l'étude.



Ils ont assuré... Ils ont sorti le Nigeria

Jusqu'au bout du rêve



Mercredi à Rabat, alors que les tribunes du Stade Moulay Abdellah vibraient comme un seul cœur, le Maroc a écrit l'une des pages les plus intenses de son histoire footballistique. Une page chargée d'émotion et portée par un peuple qui n'a jamais cessé d'y croire. Face au Nigeria, mastodonte continental et attaque la plus prolifique du tournoi, les Lions de l'Atlas ont trouvé le chemin de la finale de la Coupe d'Afrique des nations 2025 au terme d'un combat acharné, exigeant, presque étouffant, remporté lors de la séance des tirs au but. Un succès qui dépasse le simple cadre sportif et qui s'inscrit dans une continuité, celle d'un Maroc qui a appris à se tenir debout face aux plus grands, à imposer ses idées et à assumer ses ambitions.

Cette demi-finale avait tout d'un sommet. Le pays hôte, porté par une grande fierté populaire, se présentait avec la responsabilité de ne pas trahir l'espérance d'un Royaume entier. En face, le Nigeria avançait avec la réputation d'une équipe terrifiante, sûre de sa force, riche de talents offensifs et convaincue de son statut. Le choc promettait un duel de styles, une opposition entre puissance brute et intelligence collective, entre verticalité et maîtrise. Il a surtout offert une leçon de football moderne, où la tactique, la discipline et le sacrifice ont fini par prendre le dessus sur la seule accumulation de qualités individuelles.

Dès les premières minutes, le Maroc a imposé son tempo. Pas par une possession stérile, mais par un placement intelligent, un pressing coordonné et une occupation de

l'espace d'une précision chirurgicale. Walid Regragui avait préparé son plan avec minutie, conscient que pour faire tomber ce Nigeria, il fallait d'abord l'empêcher de respirer. Le cœur du jeu nigérian a été asphyxié, privé de circuits de passe, contraint de reculer, de s'exiler sur les côtés ou de chercher des balles longs sans véritable danger. Le travail d'El Aynaoui, véritable sentinelle au sens noble du terme, a symbolisé cette nette domination. Toujours juste dans son placement, infatigable à la récupération, il a donné le ton d'un milieu marocain solidaire, compact et d'une intelligence remarquable.

Derrière, la défense marocaine a livré une prestation d'une maturité impressionnante. Aguerd, patron autoritaire et serein, a rassuré son monde par ses interventions propres et son sens de l'anticipation. A ses côtés, Massina, souvent critiqué, a répondu sur terrain. Concentré, agressif quand il le fallait, il a su contenir l'un des attaquants les plus redoutés du continent sans jamais perdre son sang-froid. Sur les côtés, Mazraoui et Hakimi ont incarné cette modernité du latéral marocain, capable de défendre avec rigueur tout en apportant des solutions à la relance, même sous pression. Ce bloc, rarement pris en défaut, a donné au Nigeria l'image d'une équipe soudainement démunie, réduite à multiplier les balles imprécises et les fautes d'agacement.

Offensivement, le Maroc n'a jamais renié son intention de jouer. Brahim Diaz, une nouvelle fois, a apporté sa créativité, ses appels, sa capacité à déséquilibrer. Abdé a multiplié les courses, les retours défensifs, les provocations balle au pied, au prix d'efforts

considérables. En pointe, El Kaabi, même privé de réussite, a mené un combat permanent. Peu servi dans de bonnes conditions, souvent entouré de plusieurs défenseurs, il n'a jamais cessé de se battre. Son travail dos au but, ses appels, sa capacité à fixer la défense ont été essentiels pour libérer des espaces. Même sans marquer, il a pesé sur le match d'une manière qui dépasse les statistiques.

Lorsque le temps réglementaire puis les prolongations se sont achevés sans que le tableau d'affichage ne bouge, l'épreuve mentale a pris le relais. Dans ces moments où l'histoire se joue sur des détails, le Maroc a pu compter sur son dernier rempart. Yassine Bounou, déjà héros des grandes soirées quatrièmes, a une nouvelle fois endossé le costume du gardien des rendez-vous majeurs. Calme, sûr de lui, presque imperturbable, il a guidé les siens vers une séance de tirs au but maîtrisée, ponctuée de parades décisives qui ont fait basculer le stade dans une communion indescriptible. Ce fut un instant suspendu, un mélange de soulagement et de fierté, comme un écho familier d'une épopée que tout un peuple n'a pas oubliée.

Cette qualification ne doit rien au hasard. Elle est l'aboutissement d'un parcours construit pas à pas depuis le début du tournoi. Une phase de groupes abordée avec sérieux, marquée par une victoire maîtrisée face aux Comores, un nul accroché contre le Mali et un succès convaincant devant la Zambie, où le Maroc a su conjuguer efficacité et autorité. Un huitième de finale sérieux contre la Tanzanie, remporté avec discipline et patience. Un quart de finale référence face

au Cameroun, dominé avec autorité, qui a définitivement installé les Lions de l'Atlas parmi les prétendants crédibles au sacre. A chaque étape, cette équipe a montré sa capacité à s'adapter, à souffrir quand il le fallait et à imposer son jeu lorsque l'occasion se présentait.

Aujourd'hui, le Maroc se retrouve en finale de la Coupe d'Afrique des nations, à domicile, face au Sénégal. Une affiche majestueuse, presque évidente tant ces deux sélections ont dominé le continent ces dernières années par leur constance et leur qualité collective. Pour les Lions de l'Atlas, cette finale représente bien plus qu'un match. C'est l'opportunité de brandir un trophée continental devant leur public, dans ce même écrin de passion qui les a portés tout au long de la compétition. C'est aussi la possibilité de donner une conclusion dorée à une aventure qui a déjà marqué les esprits, celle d'une génération ambitieuse, consciente de sa valeur et fière de représenter un pays entier.

Dimanche, le Maroc jouera pour l'histoire, mais aussi pour l'avenir. Avec la sérénité acquise dans l'adversité, avec l'intelligence collective façonnée par son sélectionneur et avec cette fierté populaire qui transforme chaque match en rendez-vous national. Quoi qu'il arrive, cette CAN restera comme celle où les Lions de l'Atlas ont rappelé à l'Afrique et au monde que le football marocain ne se contente plus de promesses. Il s'affirme, il assume et il avance, porté par un peuple conquérant, prêt à écrire une nouvelle page de gloire.

Mehdi Ouassat

Comment les Lions de l'Atlas ont étouffé les Super Eagles et gagné la bataille tactique

Cette demi-finale ne s'est pas jouée sur un éclair individuel ni sur un coup du sort. Elle s'est jouée sur le terrain de la structure, du positionnement et de la lecture du jeu. Le Maroc n'a pas seulement résisté au Nigeria. Il l'a méthodiquement

Organisation de départ Un 4-1-4-1 évolutif

Le Maroc s'est présenté avec une base en 4-1-4-1, un système qui a servi de point d'équilibre tout au long de la rencontre. En phase défensive, ce dispositif se transformait naturellement en 4-5-1, avec des ailiers très impliqués dans le repli. En phase offensive, il pouvait basculer vers une organisation plus ambitieuse, proche d'un 3-2-5, notamment lorsque les latéraux se projetaient plus haut.

Ce choix a permis au Maroc de conserver une structure claire sans jamais se figer. Les joueurs connaissaient leurs zones de responsabilité, mais avaient la liberté d'adapter leurs déplacements selon la situation. Face à une équipe nigériane habituée à exploiter le désordre, cette stabilité a été déterminante.

Pressing orienté Fermer l'axe, forcer les côtés

Plutôt que de presser haut de manière constante, le Maroc a opté pour un pressing dirigé. L'objectif n'était pas de récupérer le ballon immédiatement, mais d'empêcher le Nigeria de progresser dans l'axe. El Kaabi avait pour mission de couper la première relance centrale, pendant que les meilleurs marocains bloquaient les lignes de passe intérieures.

Le déclenchement réel du pressing intervenait lorsque le ballon était orienté vers les côtés. A ce moment-là, le latéral marocain sortait fort sur le porteur, l'ailier fermait la ligne de retour, et le milieu défensif venait couvrir derrière. Cette mécanique

collective a souvent enfermé les Nigérians près de la ligne de touche, les contraignant à jouer sous pression ou à tenter des centres peu dangereux.

Rôle de la sentinelle

El Aynaoui comme point d'équilibre

Dans cette organisation, El Aynaoui a occupé un rôle central. Placé juste devant la défense, il n'a jamais été attiré trop haut, même lorsque le Maroc pressait. Sa mission principale était de protéger l'axe et de couper les transitions nigériaines dès leur naissance.

Par ses déplacements latéraux constants, il a fermé les demi-espaces, empêchant le Nigeria d'exploiter la zone entre le milieu et la défense, pourtant essentielle à son animation offensive. Plus qu'un simple récupérateur, il a été le régulateur du bloc, celui qui donnait le signal du recul ou de l'avancée collective.

Défense centrale

Gestion de la profondeur avant tout

Face à la vitesse et à la puissance des attaquants nigérians, le Maroc a fait un choix clair : refuser le duel dans le dos. La ligne défensive s'est positionnée légèrement plus bas qu'à l'accoutumée, avec une priorité donnée à la couverture de la profondeur plutôt qu'au piège du hors-jeu.

Aguerd et Massina ont constamment communiqué, ajustant leur positionnement en fonction du porteur du ballon. Ils ont cherché à orienter le jeu vers l'extérieur plutôt qu'à intervenir dans l'axe, li-

neutralisé. Pour comprendre comment les Lions de l'Atlas ont atteint la finale, il faut entrer dans le détail de leur organisation tactique, pensée pour répondre précisément aux forces nigériennes.

mit ainsi les possibilités de passes verticales dangereuses. Ce choix a considérablement réduit l'impact des appels tranchants nigérians.

Cette animation a permis au Maroc de conserver le ballon dans le camp adverse tout en limitant les risques de transition.

Asymétrie des latéraux

Équilibre et contrôle

L'un des aspects les plus fins du plan marocain résidait dans l'utilisation asymétrique de ses latéraux. Achraf Hakimi, côté droit, avait davantage de liberté pour se projeter, mais uniquement lorsque le bloc était installé et que les couvertures étaient assurées. A la perte du ballon, il devenait rapidement un troisième défenseur.

A gauche, Mazraoui a adopté un rôle plus conservateur. Son positionnement plus bas a permis de sécuriser le couloir et de soutenir la relance, offrant une stabilité constante. El Aynaoui se chargeait de couvrir les espaces laissés par Hakimi, garantissant l'équilibre du système.

Animation offensive

Contrôler sans se dévoiler

Offensivement, le Maroc n'a jamais cherché à multiplier les attaques rapides. Le jeu s'est construit autour de la patience et de la fixation. El Kaabi a servi de point d'appui, non pas pour conclure systématiquement, mais pour fixer les défenseurs centraux et libérer des espaces.

Brahim Diaz a évolué entre les lignes, profitant de ces espaces pour recevoir le ballon et orienter le jeu. Abdé alternait entre largeur et jeu intérieur, créant des décalages sans déséquilibrer la structure.

Gestion du rythme

Savoir ralentir le match

A mesure que la rencontre avançait, le Maroc a volontairement cherché à casser le rythme. Les temps de possession ont été allongés, les prises de risque réduites. Ce choix a progressivement frustré le Nigeria, habitué à des matchs plus ouverts.

Dans les prolongations, cette gestion s'est accentuée. Les changements opérés ont renforcé la densité axiale et apporté de la fraîcheur sur les côtés, sans jamais modifier l'équilibre défensif. Le Maroc a assumé l'idée que le match pouvait se décliner sur des détails, voire aux tirs au but.

Victoire de la maturité

Au final, le Maroc n'a pas battu le Nigeria par une supériorité technique éclatante, mais par une supériorité collective. Cette demi-finale illustre l'évolution profonde des Lions de l'Atlas. Une équipe capable de s'adapter, de souffrir de contrôler et de décider quand accélérer ou temporiser.

Cette base tactique solide sera déterminante en finale face au Sénégal. Elle prouve surtout que le Maroc ne dépend plus d'un exploit isolé ou d'un moment de génie. Il dispose désormais d'un cadre de jeu clair, maîtrisé et assumé, à la hauteur de ses ambitions continentales.

M.O



Walid Regragui : *Heureux pour les joueurs, le public mérite cette finale*

Yassine Bounou, homme du match : *L'amour du public pour les joueurs de l'EN nous pousse à fournir davantage d'efforts*



Le sélectionneur national, Walid Regragui, s'est dit heureux pour les joueurs et le public, après la qualification des Lions de l'Atlas pour la finale de la CAN Maroc-2025 en battant, mercredi, le Nigeria.

"Ce sont des matchs qui se jouent sur le mental et les détails. C'est un beau cadeau pour le public marocain", a dit Regragui lors de la conférence de presse qui a suivi cette demi-finale remportée par le Maroc aux tirs au but (4-2, 0-0 après prolongations).

Pour gagner des titres, il faut se l'armer d'un bon état d'esprit et non seulement de joueurs talentueux, a relevé Regragui, se félicitant des performances du football marocain ces dernières années. Le coach national a tenu à exprimer, à cette occasion, ses vifs remerciements à Sa Majesté le Roi Moham-

med VI pour le soutien que le Souverain ne cesse d'apporter à l'équipe nationale et pour le développement du football dans le Royaume.

"Nous avons affronté une équipe solide et bien en place. Nous avons eu besoin de beaucoup d'énergie et nous devons récupérer le plus tôt possible", a-t-il ajouté, relevant que le plus important est que le Maroc soit en finale de la CAN, 22 ans après la dernière disputée en 2004 face à la Tunisie.

"Nous sommes passés par des moments difficiles. Il faut être positif et se concentrer pour remporter ce titre ensemble", a poursuivi Regragui, notant que le travail commencera dès jeudi dans la perspective d'affronter le Sénégal en finale, le 18 courant à Rabat.

Le sélectionneur national a, dans ce sens,

encensé le travail du staff médical des Lions de l'Atlas, "l'un des meilleurs au monde". "La victoire d'aujourd'hui revient également à tout le staff. C'est la victoire du Maroc", a-t-il mis en avant.

"Youssef En-Nesyri s'est proposé pour tirer le dernier penalty. Cela montre la personnalité de ce grand joueur qui a beaucoup donné à l'équipe du Maroc", a-t-il dit, notant que les joueurs forment un "groupe soudé". Le match de dimanche sera très important pour l'histoire du football marocain, a ajouté Regragui, relevant que la sélection marocaine doit être régulière dans les derniers carrés.

De son côté, Yassine Bounou, désigné homme du match, a tenu à remercier le public pour son soutien sans faille aux Lions de l'Atlas durant cette rencontre difficile.

"L'amour du public pour les joueurs de l'équipe nationale nous pousse à fournir davantage d'efforts", a-t-il dit, notant que l'équipe du Maroc a joué contre une "très bonne équipe du Nigeria". "Nous avons bien préparé cette rencontre. Je remercie tous les joueurs. Nous allons récupérer mentalement et physiquement durant les trois prochains jours afin de signer une bonne prestation en finale", a ajouté Bounou.

Eric Chelle : *Le Maroc mérite amplement cette victoire*

Le sélectionneur du Nigeria, Eric Chelle, a affirmé que la sélection marocaine, qualifiée mercredi pour la finale de la CAN, mérite amplement sa victoire contre les Super Eagles.

"C'est dur de perdre sur les tirs au but. Nous devons accepter cette défaite et continuer de travailler", a-t-il dit lors de la conférence de presse qui a suivi cette demi-finale. "Nous avions un bon état d'esprit. Nous savions que le match ne sera pas facile", a-t-il noté, relevant que la rencontre a été un vrai combat".

"Nous avons manqué certaines opportunités et avons perdu énormément de balles. Nous étions fatigués", a-t-il reconnu. Après avoir noté que les joueurs marocains ont imposé une forte pression sur la formation nigériane, Chelle a souligné que son équipe s'est bien entraînée pour les tirs au but et que les joueurs choisis pour les tirer étaient les mieux placés.



"Je suis déçu du résultat de ce match mais fier de mes joueurs. Nous devons rester focalisés sur notre match de classement face à l'Egypte", a-t-il poursuivi. Le sélectionneur du Nigeria a tenu, à ce propos, à féliciter le Maroc pour "l'organisation exceptionnelle" de cette CAN-2025.

Revenant sur les performances des entraîneurs africains lors de cette CAN, Chelle s'est dit fier des coachs du continent qualifiés pour les demi-finales. "Je suis très content pour Walid. C'est bénéfique pour l'Afrique. C'est une belle Coupe d'Afrique", a-t-il conclu.

La presse espagnole encense la sélection marocaine et son héros Bounou

La presse espagnole a largement salué, jeudi, la qualification de la sélection marocaine pour la finale de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) aux dépens du Nigeria, mettant en avant la solidité des Lions de l'Atlas, leur domination dans le jeu et l'impact décisif du gardien Yassine Bounou lors de la séance des tirs au but.

Les principaux quotidiens ibériques relèvent que la sélection nationale a maîtrisé son sujet durant un match intense et fermé, se créant les meilleures occasions, avant de sceller sa qualification grâce à l'expérience et au sang-froid démontrés lors de la série finale.

Le journal ABC souligne que le Maroc "a imposé les phases les plus dangereuses" du match, notant qu'Abdessamad Ezzalzouli a eu à deux reprises le but de la victoire au bout du pied. La publication met en avant la capacité de la sélection nationale à maintenir la pression et à gérer les temps forts, avant qu'un Bounou "décisif" ne fasse la différence aux tirs au but.

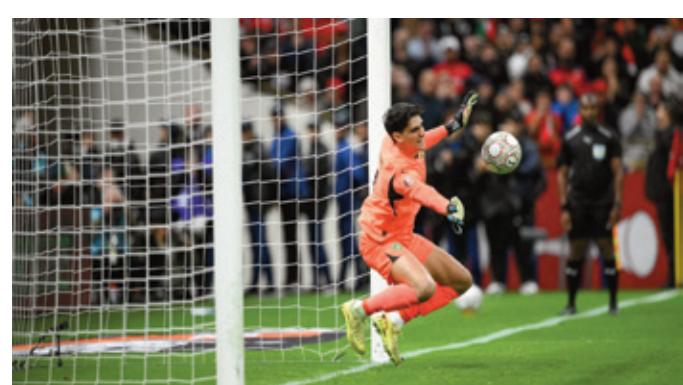
Pour Marca, les Lions de l'Atlas ont obtenu leur qualification "avec mérite", grâce à un jeu mieux organisé et à une prestation collective supérieure. Le quotidien madrilène qualifie

Bounou de "héros de la soirée", après ses deux arrêts déterminants, et souligne l'impact de Brahim Diaz sur le jeu offensif de la sélection nationale.

Dans la même ligne, Mundo évoque un "Bono héroïque" qui a porté le Maroc jusqu'à la finale, relevant que, malgré un match verrouillé, les meilleures opportunités ont été marocaines. Il note que la sélection nationale a constamment cherché la faille face à une défense nigériane compacte.

Pour Mundo Deportivo, le Nigeria "s'est défendu avec acharnement", mais le Maroc a dominé les débats et fait parler sa maîtrise lors de la séance de tirs au but. Le quotidien catalan rappelle que Bounou a stoppé deux tentatives adverses avant qu'En-Nesyri n'inscrive le penalty décisif.

Sport.es insiste, par ailleurs, sur l'atmosphère exceptionnelle du stade Prince Moulay Abdellah, entièrement acquis à la cause marocaine, et sur la volonté de la sélection nationale de faire la différence avant la séance fatigante. Le média met en lumière la prestation de Brahim Diaz et salue à nouveau "deux interventions fondamentales" de Bounou.



Pour sa part, le journal spécialisé AS souligne que la sélection nationale a fait preuve de caractère pour renverser la situation après un premier penalty manqué, estimant que Bounou, auteur de deux arrêts décisifs, a permis au Maroc d'écrire une nouvelle page de son histoire. Le journal met également en exergue la détermination de Brahim Diaz, jugé proche de marquer à plusieurs reprises.

Ainsi, la presse espagnole s'accorde à voir dans cette qualification la confirmation du statut de candidat sérieux au titre pour le Maroc, porté par une défense solide, un collectif discipliné et un gardien en état de grâce.

Yassine Bounou, l'homme des grandes soirées par excellence



moments critiques en certitudes.

A domicile, devant un public passionné et exultant, le portier des Lions de l'Atlas a confirmé son statut de pilier absolu de la sélection marocaine lors de la demi-finale contre le Nigeria.

Peu sollicité parfois, décisif quand il le fallait, il a guidé une défense marocaine solide par son placement, sa lecture du jeu et son calme olympien.

Match après match, Bounou, le gardien au sourire de héros, a empilé les clean sheets (5), repoussant les tentatives adverses avec autorité et donnant au Maroc une base défensive sur laquelle il a pu bâtrir ses ambitions pour arriver à la grande finale.

Sa capacité à rester concentré, même lors de longues périodes sans intervention, a illustré toute sa maturité.

La CAN Maroc-2025 a mis en lumière son sang-froid dans les moments les plus tendus. En demi-finale face au Nigeria, dans un stade Prince Moulay Abdellah incandescent, Bounou a livré l'un de ses matchs les plus marquants sous le maillot national. Impérial durant le temps réglementaire, il s'est surtout illustré lors de la séance des tirs au but, stoppant deux tentatives décisives et offrant la qualification au Maroc. Un instant suspendu, symbole de son importance dans les grandes échéances.

Au-delà des arrêts, Bounou assume pleinement son rôle de leader. Sa voix porte sur le terrain, ses gestes rassurent, son expérience inspire. A 33 ans, le gardien d'Al-Hilal est devenu une référence pour les plus jeunes, un relais naturel du sélectionneur dans le vestiaire.

Il incarne cette génération marocaine aguerrie, forgée par les compétitions internationales et consciente de ses responsabilités.

Son parcours avec la sélection nationale dépasse désormais le simple cadre sportif. Depuis la Coupe du monde 2022 jusqu'à cette CAN 2025 disputée à domicile, Bounou s'impose comme l'un des visages de l'équipe du Maroc. Gardien des grands soirs, spécialiste des rendez-vous à haute pression, il symbolise la constance et l'exigence au plus haut niveau.

À la CAN Maroc-2025, Yassine Bounou ne garde pas seulement les cages marocaines. Il porte les espoirs d'un peuple, protège les rêves d'un sacre et confirme qu'un grand tournoi se gagne aussi, et parfois surtout, avec un grand gardien.

Il y a des joueurs dont la présence suffit à rassurer tout un pays. A la CAN Maroc-2025, Yassine Bounou incarne cette sérénité rare, celle des grands gardiens qui transforment la pression en force et les

Pour Corriere dello Sport, Neil El Aynaoui, "meilleur milieu et révélation" de la CAN

Fierté des supporters marocains, le Lion de l'Atlas Neil El-Aynaoui est à la fois "le meilleur milieu de terrain et la révélation" de la Coupe d'Afrique des Nations Maroc-2025, écrit jeudi le quotidien italien Corriere dello Sport.

"Le milieu de l'AS Roma est la révélation de cette CAN : de ses performances à son mental d'acier, en passant par son penalty contre le Nigeria tiré avec l'assurance d'un vétéran... Tout fait de lui la fierté des Marocains", souligne le journal sportif.

Les experts du ballon rond sont unanimes à considérer El-Aynaoui comme "le meilleur milieu de terrain de la compétition continentale", note le média italien, faisant remarquer que "ses prestations ont été irréprochables tant il n'a commis aucune erreur".

Le jeune joueur de 24 ans va disputer une finale à domicile dans une ambiance de pression immense, mais qu'il compte bien gérer avec ses coéquipiers, relève-t-il, en soulignant que le sélectionneur national Walid Regragui l'a qualifié de "joueur fantastique".

Pour Corriere dello Sport, l'entraîneur de la Roma, Gian Piero Gasperini, "aurait évidemment souhaité le retour rapide de Neil, d'ailleurs tout le monde au centre sportif de Trigoria l'apprécie".

"D'abord parce qu'il est sérieux et poli et a conquis le vestiaire en quelques semaines seulement. Ensuite parce qu'il gagne en expérience et en confiance tout au long du tournoi", a-t-on précisé.

Neil retournera ensuite à Rome où il sera accueilli "impatiemment et à bras ouverts" par son entraîneur, par le directeur sportif de la Roma, Frédéric Massara, ainsi que par tous les supporters du club romain.



Le Sénégal en finale après sa victoire face à l'Egypte

La sélection sénégalaise s'est qualifiée pour la finale de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) Maroc 2025 en s'imposant face à l'Egypte sur le score d'un but à zéro, lors de la demi-finale disputée mercredi au Grand Stade de Tanger.

L'expérience du vétéran Sadio Mané s'est révélée décisive pour assurer la qualification en finale continentale, grâce au succès mais qui l'a inscrit de l'extérieur de la surface de réparation à la 78e minute d'une rencontre suivie par plus de 52.000 spectateurs.

Dès le coup d'envoi donné par l'arbitre gabonais Pierre Ghislain Atcho, les deux équipes ont fait preuve de beaucoup de prudence, évitant toute prise de risque afin de ne pas encaisser un but précoce susceptible de perturber les plans des entraîneurs Sadio Mané (Sénégal) et Hossam Hassan (Egypte).

Le jeu s'est ainsi concentré, durant la

majeure partie de la première période, au milieu de terrain, avec quelques contre-attaques rapides dans le but de percer les lignes défensives.

Au cours de cette première mi-temps, la sélection sénégalaise a dominé la possession du ballon, atteignant 70%, et s'est montrée la plus dangereuse offensivement, obtenant trois corners et cadrant deux tirs vers les cages du gardien égyptien Mohamed El Shenawy.

De son côté, l'équipe d'Egypte a privilégié le renforcement de son dispositif défensif et la fermeture des espaces, s'appuyant sur de longues passes vers les ailes.

Le Sénégal s'est également montré le plus menaçant grâce aux percées de Sadio Mané sur le flanc gauche et d'Illman Ndiaye sur le côté droit, ainsi qu'aux frappes de Nicolas Jackson, tandis que le gardien sénégalais est resté relativement peu sollicité durant

toute la première période.

A la suite de fautes rugueuses, les joueurs sénégalais Mamadou Diarra et Kalidou Koulibaly, remplacé ensuite pour blessure, ont écopé d'un carton jaune chacun, ce qui les privera de la prochaine rencontre en raison d'une accumulation de cartons sur deux matchs distincts. Le joueur égyptien Hossam Abdelmaguid a également reçu un avertissement.

En seconde période, les changements opérés par les deux entraîneurs, Hossam Hassan avec l'entrée de l'attaquant Mahmoud Hassan Trézeguet, et Pape Thiauw avec l'incorporation de Lamine Camara à la place de Mamadou Diarra, averti, n'ont pas modifié la physionomie du match.

Le Sénégal a, ainsi, continué de maîtriser le jeu, s'appuyant sur de longues passes vers la surface adverse ou sur les coups de pied arrêtés pour inquiéter le portier égyptien.

L'équipe d'Egypte s'est contentée de

défendre, évoluant avec une charnière centrale à trois défenseurs, épaulée par deux latéraux soutenant le milieu et l'attaque lors des phases de possession, et procédant par des contre-attaques rapides.

Les Egyptiens ont notamment tiré profit de la vitesse et de l'expérience du vétéran Mohamed Salah, joueur de Liverpool, et d'Omar Marmoush, joueur de Manchester City, avec le soutien d'Emam Ashour, milieu de terrain d'Al Ahly.

À la 78e minute, l'expérimenté Sadio Mané a exploité un ballon repoussé par la défense égyptienne pour décocher une frappe puissante et rasante de l'extérieur de la surface, laissant Mohamed El Shenawy impuissant alors que le ballon finissait sa course au fond des filets.

Les derniers changements effectués par le sélectionneur égyptien Hossam Hassan, en renforçant le milieu et l'attaque, n'ont pas permis de renverser la situation avant le coup de sifflet final.

A l'instar des autres cités du Royaume, les villes de Casablanca-Settat explosent de joie



Au coup de sifflet final scellant la qualification des Lions de l'Atlas pour la finale de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN 2025), suite à leur victoire mercredi soir face au Nigeria, des scènes de joie et de célébration ont gagné plusieurs villes villagees de la région Casablanca-Settat, où les citoyens sont sortis spontanément fêter cet exploit sportif.

A Casablanca, les grandes artères et les places publiques se sont transformées en espaces ouverts de célébration. Les drapeaux nationaux flottaient dans les différents quartiers, tandis que les chants de soutien ont résonné au rythme d'une ambiance marquée par

l'enthousiasme et la fierté suscités par la performance des Lions de l'Atlas.

Cet exploit historique a paré les places et rues de la métropole de couleurs chatoyantes, où les drapeaux nationaux se mêlaient dans un ballet de teintes marocaines. Les acclamations "Dima Maghrib" ont résonné, accompagnées des klaxons des véhicules et des youyous lancés depuis les balcons et les fenêtres, traduisant une communion collective autour de la joie et de la fierté nationale.

Cet élan festif s'est également étendu aux villes de Settat et d'El Jadida, où la population a réagi à cette qualification avec un même enthousiasme, témoignant du pro-

fond attachement populaire à l'équipe nationale à un moment charnière du parcours continental.

Dans la capitale de la Chaouia, les citoyens ont investi plusieurs espaces publics, scandant des slogans de soutien à l'équipe nationale et exprimant leur bonheur face à cette qualification, perçue comme l'aboutissement d'un parcours compétitif solide et d'une présence remarquable tout au long du tournoi.

A El Jadida, des scènes de célébration similaires ont été observées, les habitants se rassemblant dans différentes artères et places principales pour manifester leur fierté, brandissant les drapeaux nationaux, applaudissant et entonnant des chants festifs.

Ces moments ont également été l'occasion de rappeler la portée symbolique de cette qualification pour la finale, considérée comme une étape majeure dans le parcours de l'équipe nationale marocaine, qui poursuit son éclatante performance dans cette édition de la CAN2025.

Dans des déclarations à la MAP, plusieurs supporters ont exprimé leur grande satisfaction à la suite de cette qualification, estimant que cet exploit constitue un puissant moteur vers la consécration continentale.

Ils ont salué le haut niveau technique affiché par les Lions de l'Atlas, ainsi que l'ambiance fervente créée par les supporters marocains qui ont accompagné l'équipe nationale tout au long de cette confrontation difficile, soulignant que cette qualification pour la finale ouvre la voie à la réalisation des aspirations des amateurs de football national et à la conquête du trophée continental.

Les supporters ont également affirmé que les résultats positifs du football marocain sont le fruit de longues années de travail rigoureux et d'une vision claire de développement du football national, ajoutant que la performance de la sélection marocaine et sa qualification pour la finale consacrent le Royaume en tant que puissance montante du football mondial.

L'équipe nationale marocaine de football a décroché son billet pour la finale de la CAN 2025 à l'issue de sa victoire face à son homologue nigérian aux tirs au but (temps réglementaire et prolongations 0-0), lors de la rencontre disputée sur la pelouse du Complexe sportif Prince Moulay Abdellah à Rabat.

Les Lions de l'Atlas affronteront en finale la sélection du Sénégal, qui s'est imposée face à l'équipe égyptienne sur le score d'un but à zéro (1-0) lors de l'autre demi-finale.

De l'IMA aux Champs-Elysées, Paris vibre pour les Lions de l'Atlas

Tout comme l'ambiance euphorique qui s'est emparée du Royaume après le sacre des Lions de l'Atlas, Paris a vibré, dans la nuit de mercredi à jeudi, aux rythmes de la victoire et de l'exaltation, le temps d'une soirée mémorable à l'Institut du Monde Arabe (IMA).

L'institution culturelle parisienne s'est jointe à la fête en organisant, en partenariat avec l'ambassade du Royaume en France, la retransmission du choc Maroc-Nigeria et transformant ses espaces en une véritable fan zone aux airs de stade africain.

Dès le match opposant l'Egypte au Sénégal, une foule enthousiaste a commencé à affluer vers l'Institut parisien. Les supporters venus de toute l'Île-de-France, arborant le drapeau national et portant fièrement les maillots des Lions de l'Atlas chantaient et dansaient à la gloire de l'équipe marocaine donnant le tempo d'une soirée placée sous le signe de la ferveur et de la communion.

Au coup d'envoie du match décisif au bout duquel le Maroc s'est qualifié à la finale de la CAN, l'ambiance est montée d'un cran. Chaque action ma-

rocaine était accueillie par des cris d'encouragement, des « SIR, SIR » et les rythmes envoyants de la Dakka Marrakechia.

Présent à l'événement, le président de l'IMA, Jack Lang a salué la performance et le parcours des Lions de l'Atlas, se félicitant de l'ambiance bon enfant et de l'animation assurée par les supporters venus nombreux.

«Nous sommes fiers d'accueillir à l'IMA le match des Lions de l'Atlas. Plus que jamais vigoureux, puissants et d'une grande intelligence de jeu, leur victoire serait une juste consécration de leur fabuleux talent», a-t-il déclaré à la MAP.

M. Lang s'est également réjoui de «la brillante réussite des Lions de l'Atlas» et tenu à féliciter le pays hôte de la compétition pour «l'organisation impeccable» de la CAN.

«Cette CAN sera historique. Sa Majesté le Roi Mohammed VI aura pleinement réussi à faire du Maroc la grande Nation africaine», a-t-il souligné.

Par cette initiative, l'Institut du Monde Arabe a réaffirmé sa volonté de célébrer les cultures arabes



et africaines dans toutes leurs expressions, y compris sportives. Le football s'est ainsi imposé comme un puissant vecteur de rassemblement, reliant Paris aux stades marocains et offrant à la diaspora un moment rare de communion collective, a-t-il ajouté.

La soirée ne s'est d'ailleurs pas arrêtée aux

portes de l'IMA. Après le match, la ferveur s'est déplacée vers le cœur de la capitale, où la fête s'est prolongée jusqu'à tard dans la nuit sur l'avenue des Champs-Elysées, au rythme des chants, des klaxons et d'une joie incommensurable, symbole d'une CAN vécue intensément bien au-delà des terrains.